



Stella-JoneS

## Croissance continue

« Nous avons pris d'importantes mesures relativement à notre objectif d'accroître de façon soutenue la valeur des actions de Stella-Jones. En effet, tant notre chiffre d'affaires que notre rentabilité ont progressé, et une acquisition stratégique nous a ouvert de nouveaux marchés aux États-Unis. »

**Brian McManus**  
Président et chef de la direction

# Rétrospective financière de cinq exercices

Exercices terminés les 31 décembre

|   | 2005    | 2004    | 2003   | 2002    | 2001   |
|---|---------|---------|--------|---------|--------|
| (en milliers de dollars, sauf les données par action et les ratios) | \$      | \$      | \$     | \$      | \$     |
| <b>Résultats d'exploitation</b>                                     |         |         |        |         |        |
| Ventes <sup>1</sup>   | 157 129 | 128 972 | 96 544 | 105 627 | 96 065 |
| BAIIA <sup>2</sup>  | 23 722  | 15 794  | 9 564  | 9 620   | 5 045  |
| Bénéfice net  | 12 327  | 7 291   | 3 754  | 3 721   | 488    |
| Flux de trésorerie provenant de l'exploitation <sup>3</sup>         | 15 975  | 10 919  | 6 825  | 5 818   | 3 064  |
| <b>Situation financière</b>   |         |         |        |         |        |
| Fonds de roulement  | 55 485  | 36 582  | 25 874 | 21 418  | 20 669 |
| Total de l'actif  | 137 891 | 98 200  | 93 351 | 69 436  | 80 854 |
| Dette à long terme <sup>4</sup>                                     | 25 201  | 16 184  | 12 783 | 7 028   | 11 843 |
| Avoir des actionnaires  | 65 630  | 49 285  | 42 286 | 35 355  | 31 615 |
| <b>Données par action</b>   |         |         |        |         |        |
| Bénéfice net par action ordinaire                                   | 1,18    | 0,72    | 0,40   | 0,41    | 0,05   |
| Bénéfice net par action ordinaire dilué                             | 1,13    | 0,70    | 0,39   | 0,41    | 0,05   |
| Flux de trésorerie provenant de l'exploitation <sup>2,3</sup>       | 1,47    | 1,07    | 0,68   | 0,64    | 0,34   |
| Valeur comptable  | 6,03    | 4,82    | 4,22   | 3,91    | 3,50   |
| Fonds de roulement  | 5,10    | 3,57    | 2,58   | 2,37    | 2,29   |
| Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)                 | 10 451  | 10 082  | 9 456  | 9 048   | 9 002  |
| Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)         | 10 881  | 10 235  | 10 013 | 9 053   | 9 043  |
| Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers)         | 10 883  | 10 355  | 9 628  | 9 078   | 9 015  |
| Dividende par action  | 0,10    | 0,08    | 0,08   | —       | 0,07   |
| <b>Ratios financiers</b>  |         |         |        |         |        |
| Rendement de l'avoir moyen des actionnaires                         | 21,5 %  | 15,9 %  | 9,7 %  | 11,1 %  | 1,5 %  |
| Ratio d'endettement à long terme <sup>4</sup>                       | 0,38:1  | 0,33:1  | 0,30:1 | 0,20:1  | 0,37:1 |

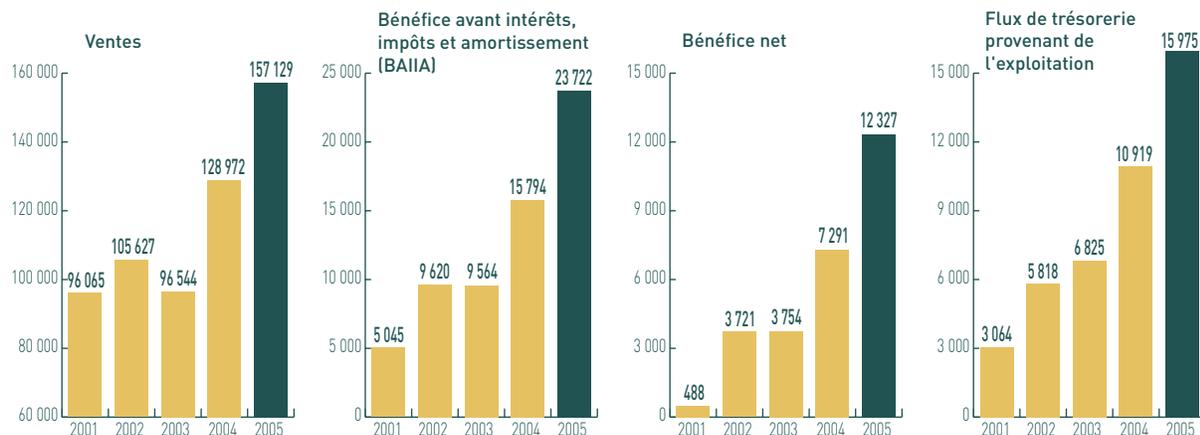
1 Depuis 2004, les frais de transport ne sont plus reflétés comme une réduction des ventes; conséquemment, les ventes de 2001 à 2003 ont été redressées pour refléter ce changement.

2 Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et les flux de trésorerie provenant de l'exploitation par action ne sont pas des mesures reconnues en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est possible qu'elles ne puissent pas être comparées à des mesures similaires utilisées par d'autres sociétés ouvertes. La direction considère qu'il s'agit de l'information utile pour les actionnaires avisés désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds. Le BAIIA est calculé à partir des états financiers consolidés de la Société, sans procéder aux ajustements liés aux éléments inhabituels et non-récurrents.

3 Avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

4 Y compris la partie exigible à court terme.

(en milliers de dollars)



## Réalizations de 2005

- Hausse du chiffre d'affaires de 21,8 %, atteignant 157,1 millions de dollars
- Hausse de la marge brute de 18,0 % à 20,4 %
- Augmentation de 69,1 % du bénéfice net, atteignant 12,3 millions de dollars
- Acquisition stratégique permettant l'accès à de nouveaux marchés américains

# L'expansion multiplie l'efficacité

Les acquisitions stratégiques et la croissance organique des marchés de base constituent les deux principaux volets de l'approche de croissance de Stella-Jones. À mesure que nous poursuivons notre expansion, nous misons sur la réduction de notre structure de coûts grâce à des économies d'échelle. Ainsi, Stella-Jones devient une société de plus grande taille tout en devenant plus efficace.

## Poteaux destinés aux sociétés de services publics

TSX : SJ

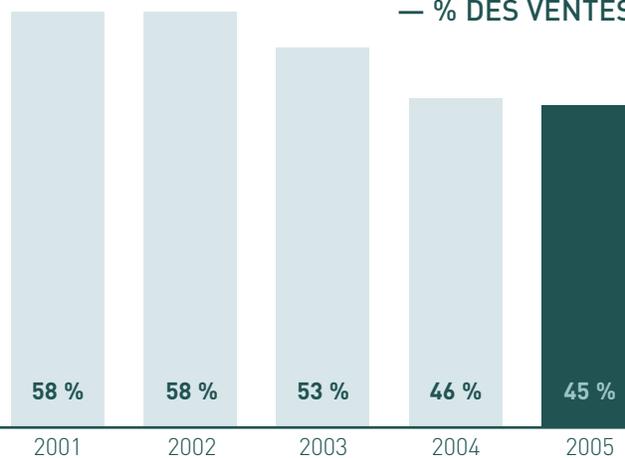
Total des Ventes : 157,1 M\$

2005 : Ventes ▲ 21.8 %

Marge brute : 20,4 %



### POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS — % DES VENTES



# 71,1 M\$

Ventes en 2005 —  
Poteaux destinés aux  
sociétés de services  
publics

Les poteaux, dans ce cas, servent à supporter les lignes de transmission et de distribution, les transformateurs électriques et une vaste gamme d'équipement de communication réseau appartenant aux sociétés de services publics d'électricité et de télécommunication. Malgré la présence de produits faits d'acier, de matériaux composites et de ciment, les poteaux de bois traité demeurent le matériau de choix en raison de l'aspect économique de leur production, de leur transport et de leur entretien.

Stella-Jones est l'unique producteur de poteaux de bois traité sous pression dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Notre vaste réseau de fournisseurs nous donne accès à du bois d'œuvre de la plus haute qualité, permettant ainsi à nos usines d'écorçage et de traitement d'offrir une riche sélection de poteaux de bois pour services publics à nos clients d'un océan à l'autre. Stella-Jones entretient des liens durables avec les sociétés de services publics d'électricité et les sociétés de télécommunication, et jouit d'une position bien établie à titre de premier fournisseur de poteaux de bois pour services publics en Amérique du Nord.

Stella-Jones connaît une croissance soutenue dans ce secteur et prévoit le maintien de la tendance. Au Canada, entre 12 et 14 millions de poteaux de bois pour services publics sont en exploitation et ce, avec un âge moyen de 35 à 40 ans. Compte tenu du fait que la durée de vie utile se situe entre 40 et 50 ans, la demande cumulée pour le remplacement des infrastructures courantes atteint un niveau élevé.

## Traverses de chemin de fer

TSX : SJ

Bénéfice net : 12,3 M\$

2005 : Bénéfice net ▲ 69,1 %

Bénéfice par action : 1,18 \$



Les traverses de chemin de fer en bois traité ont joué un rôle primordial dans l'infrastructure ferroviaire nord-américaine depuis la naissance de cette même industrie. La fiabilité et la durée de vie du bois traité en ont fait le matériau de choix pour les traverses de chemin de fer pour tout le secteur. En fait, près de 90 % de plus de 20 millions de traverses de chemin de fer qui seront vendues en Amérique du Nord en 2006 seront en bois traité.

L'industrie ferroviaire nord-américaine affiche des niveaux records d'achalandage. Par conséquent, les sociétés de transport ferroviaire doivent investir massivement afin d'accroître leurs capacités dans les régions engorgées et d'assurer le maintien adéquat des infrastructures courantes. Il s'ensuit une forte demande pour les traverses de chemin de fer.

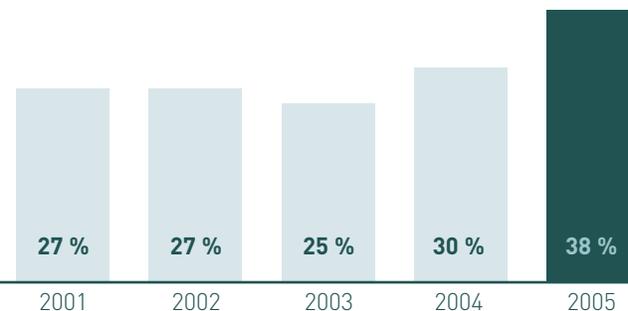
Stella-Jones est l'un des principaux producteurs de traverses de chemin de fer en bois de l'industrie, doté d'un réseau d'approvisionnement fiable qui s'est élargi au fil des ans. Nos usines sont réparties de façon stratégique au Canada et le récent ajout de l'usine au Wisconsin, à la suite de l'acquisition de Webster Wood Preserving Company en 2005, nous ouvre davantage la voie au marché américain.

La perspective du marché des traverses de chemin de fer pour 2006 est très positive. En effet, pour la première fois dans l'histoire de Stella-Jones, on s'attend à ce que les traverses de chemin de fer forment son plus important segment.

### 58,8 M\$

Ventes en 2005 —  
Traverses de chemin  
de fer

### TRAVERSES DE CHEMIN DE FER — % DES VENTES



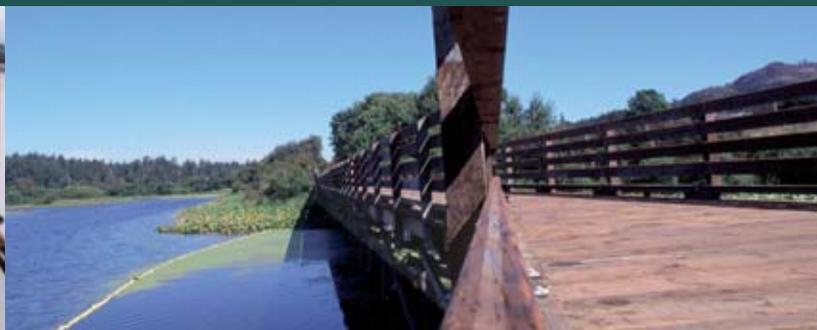
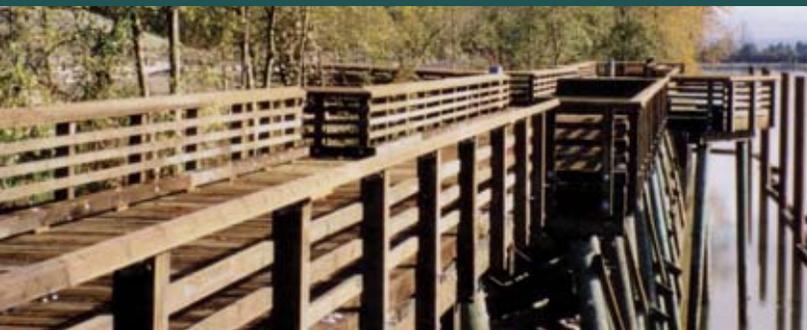
# Présence sur le marché

## Bois traité à usage industriel

TSX : SJ

Traverses de chemin de fer : 38 % des ventes

Poteaux destinés aux sociétés de services publics : 45 % des ventes



### BOIS TRAITÉ À USAGE INDUSTRIEL — % DES VENTES



L'un des matériaux de construction les plus anciens et les plus populaires est également l'une des ressources de construction les plus abondantes et économiques : le bois. Dans le secteur industriel, qui soumet régulièrement le bois à des conditions environnementales rigoureuses, on a fréquemment recours au traitement sous pression faisant appel à une variété de produits de préservation. Le traitement sous pression préserve la solidité de la structure du bois et prolonge considérablement la durée de vie du matériau en le protégeant de ses prédateurs naturels.

Le bois traité sous pression s'est révélé le matériau de construction idéal en milieu aquatique ou humide. Il est suffisamment résilient aux assauts de l'océan et des bateaux, tout en résistant aux forces destructrices de l'eau salée, des champignons causant la pourriture et des organismes marins destructeurs de bois.

Les produits de bois à usage industriel de Stella-Jones comprennent notamment les pieux et le bois d'œuvre pour constructions maritimes, le bois d'œuvre de construction, les poteaux pour glissière de sécurité routière et le bois d'œuvre pour les ponts.

Grâce à l'emplacement stratégique de nos usines et à notre vaste sélection d'essences de bois et de produits de préservation, Stella-Jones s'est approprié une importante part de marché des pieux pour quais et constructions marines sur les côtes est et ouest de l'Amérique.

De plus, le prix élevé des matériaux de remplacement comme l'acier, ne fait que nourrir davantage la demande de pieux en bois traité. Par conséquent, on prévoit que le bois traité à usage industriel continuera de se traduire en marché de croissance pour Stella-Jones.

# 17,3 M\$

Ventes en 2005 —  
Bois traité  
à usage industriel

# Matériau de construction naturel

## Bois d'œuvre à usage résidentiel

TSX : SJ

Bois traité à usage industriel : 11 % des ventes

Bois d'œuvre à usage résidentiel : 6 % des ventes



Le bois traité sous pression est un choix économique, durable et esthétique pour de nombreux projets de rénovation domiciliaire extérieure, notamment les patios, les terrasses et les clôtures. Le processus de traitement protège le bois des champignons, des insectes et des bactéries et peut prolonger de 5 à 10 fois la durée de vie normale du bois.

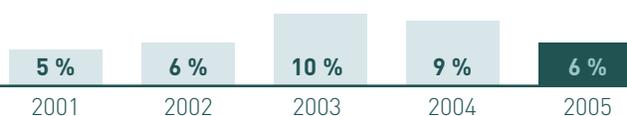
Stella-Jones est un fournisseur privilégié des principales chaînes de bois d'œuvre au détail au Canada, leur assurant un approvisionnement de produits de bois traités suivants : planches, treillis, clôture, contreplaqué et bois d'œuvre de dimensions courantes pour usages extérieurs. En outre, Stella-Jones participe à une alliance stratégique avec un important grossiste de bois d'œuvre, lui permettant de faire valoir son expertise dans le marché du bois d'œuvre de dimensions usuelles.

Au cours des dernières années, l'industrie du bois d'œuvre à usage résidentiel a profité considérablement de l'essor du marché immobilier résidentiel, puisque les propriétaires entreprennent généralement des rénovations extérieures dans les premières années suivant l'achat de leur propriété. On prévoit que Stella-Jones connaîtra une forte croissance du secteur du bois d'œuvre à usage résidentiel, puisque le marché de la rénovation domiciliaire continue de croître et que de nouveaux détaillants s'ajoutent au réseau de distribution de nos clients.

**9,9 M\$**

Ventes en 2005 —  
Bois d'œuvre  
à usage résidentiel

### BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL — % DES VENTES



## Mot du président du conseil

**Ainsi se termine une autre année hautement satisfaisante pour Stella-Jones. D'une année sur l'autre, le chiffre d'affaires en 2005 a progressé d'environ 22 % et le bénéfice net par action a grimpé de 64 %, soit 1,18 \$ par action par rapport à 0,72 \$ en 2004.**

Il s'agit certes de données impressionnantes. Toutefois, ce sont les événements marquants de 2005 qui ont propulsé la société à un plus haut niveau. Nous avons toujours été fiers, et le serons toujours, d'être une société pancanadienne dont les ventes s'étendent à chacune des provinces canadiennes. Depuis plusieurs années déjà, nous vendons également un pourcentage non négligeable de notre production à certaines régions des États-Unis. Cependant, notre acquisition en août 2005 de la société Webster Wood Preserving Company et de son usine de traitement des traverses de chemin de fer à Bangor, au Wisconsin, constituait pour Stella-Jones un premier site d'exploitation aux États-Unis et une part de marché nord-américain combinée en matière de traverses de quelque 12 %. Cette entreprise a été renommée Stella-Jones Corporation et constitue une filiale en propriété exclusive de Stella-Jones Inc. Tout comme ce fut le cas lors des acquisitions précédentes au Canada, les systèmes ont été intégrés rapidement et harmonieusement à ceux de la société mère. Je souhaite rendre hommage à la haute direction ainsi qu'au personnel local à Bangor pour cette réalisation. Nos acquisitions nous ont permis d'accroître notre efficacité, tant sur le terrain que dans les bureaux et je désire souligner que notre équipe de haute direction et son personnel de soutien totalisent exactement le même nombre de membres qu'avant l'acquisition de Webster et celle de Cambium et de Légaré en 2003 et 2004 respectivement.

### **CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE**

Nombreux seront les actionnaires qui constateront qu'une importante fraction des dépenses en immobilisations de la société au cours des dernières années a été consacrée aux affaires environnementales. Ces investissements ont en partie permis de satisfaire notre propre désir de faire de Stella-Jones un chef de file en matière d'environnement dans notre secteur ainsi que de répondre aux exigences d'Environnement Canada en réponse aux évaluations de base énoncées dans les documents de recommandations techniques (« DRT ») touchant l'ensemble des usines canadiennes de préservation du bois au Canada en 2000. Je tiens à féliciter notre personnel à tous les niveaux du suivi assuré en matière de conformité aux DRT, et je remercie les membres du comité sur l'environnement du conseil d'administration, tout particulièrement le président du comité, Arthur Earle, pour son orientation et sa diligence relativement à la supervision de ce projet. Nous pouvons désormais consacrer une partie plus importante de notre budget de dépenses en immobilisations aux investissements visant l'amélioration de l'exploitation et la productivité.

### ÉQUIPE DE DIRECTION CONSOLIDÉE

En 2005, Marla Eichenbaum, conseillère juridique et secrétaire, a été promue au poste de vice-présidente. L'équipe de haute direction de Stella-Jones a également eu le plaisir d'accueillir Doug Fox, qui compte une vaste expérience dans l'industrie ferroviaire nord-américaine. M. Fox est établi à Bangor, au Wisconsin, où il est responsable des activités relatives aux traverses de bois aux États-Unis. Je tiens à féliciter Mme Eichenbaum et M. Fox pour leur nomination.

Les résultats records annoncés lors de chaque trimestre en 2005, conjointement aux développements considérables mentionnés précédemment, ont favorisé la hausse du cours de l'action durant l'année, passant de 5,70 \$ au début janvier à 14,00 \$ à la fin de l'exercice. Les carnets de commandes courants et les prévisions de vente pour 2006 laissent entrevoir une autre excellente année et le conseil d'administration recommande par conséquent que le prochain dividende semestriel de la société soit augmenté à 0,06 \$ par action, payable le 16 mai 2006 aux actionnaires inscrits en date du 4 avril 2006.

Le 9 février 2006, la société annonçait qu'elle poursuivait des discussions avec les actionnaires de Bell Lumber & Pole Company (« Bell ») relativement à l'acquisition possible de Bell par Stella-Jones. Enregistrant des ventes annuelles d'environ 60 millions de dollars US, Bell fabrique des poteaux en bois pour les entreprises de services publics au Canada et aux États-Unis et poursuit des activités de seconde transformation et de traitement du bois d'œuvre de dimensions usuelles en Alberta. Nous croyons que les activités et les emplacements géographiques de Bell s'harmonisent parfaitement à Stella-Jones et nous permettront des voies supplémentaires pour accroître notre couverture de marché.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à féliciter Brian McManus et chaque membre de son équipe pour un rendement exceptionnel tout au long de 2005.



Tom A. Bruce Jones, CBE  
Président du conseil



## Message du président

Au cours des dernières années, notre premier objectif fut d'accroître de façon continue la valeur des actions de Stella-Jones par une approche de croissance contrôlée. Je suis heureux d'annoncer que nous avons réalisé d'importants progrès à cet égard en 2005, année durant laquelle nous avons augmenté tant notre chiffre d'affaires que notre rentabilité, et durant laquelle nous avons fait une acquisition stratégique qui nous a ouvert de nouveaux marchés aux États-Unis.

En effet, 2005 fut une bonne année pour Stella-Jones et ses actionnaires. Nous avons continué sur la lancée de l'année précédente alors que les revenus ont atteint un record de 157,1 millions de dollars, soit une hausse de 22 % comparativement aux 129,0 millions de dollars enregistrés en 2004. Le bénéfice net a également affiché une progression importante en 2005, passant de 7,3 millions de dollars ou 0,72 \$ par action l'an dernier à 12,3 millions de dollars ou 1,18 \$ par action.

Le rendement de Stella-Jones est particulièrement remarquable quand on songe aux effets des facteurs économiques externes sur nos activités quotidiennes. Durant l'année, nous avons subi une escalade considérable des coûts du pétrole, lesquels ont entraîné la hausse des dépenses d'approvisionnement et de livraison. L'économie a subi les effets de la hausse considérable du dollar canadien et des hausses continues de taux d'intérêts. Nous avons dû absorber davantage de dépenses environnementales afin de donner suite aux recommandations d'Environnement Canada, et même de les excéder.

Malgré ces défis, nous avons maintenu le cap sur l'efficacité organisationnelle et nous sommes parvenus à contrôler nos coûts généraux. Ces efficacités, conjointement à la solide progression des ventes réalisées dans les marchés intérieurs clés, soit les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics, ont largement contribué à la rentabilité de l'entreprise.

### **CROISSANCE CONTINUE CONTRÔLÉE**

La stratégie de croissance de la Société, interne et par voie d'acquisitions stratégiques, fut une réussite. Bien que la croissance du chiffre d'affaires soit intéressante, nous croyons que la plus-value pour nos actionnaires dépend de la rentabilité. Par conséquent, lorsque nous étudions une acquisition possible, nous nous attardons tout d'abord sur l'harmonisation possible à nos gammes de produits de base puis nous évaluons l'apport éventuel à notre rentabilité.

C'est ce que nous avons constaté chez Webster Wood Preserving Company. Webster, une organisation rentable dont le chiffre d'affaires atteignait environ 25,0 millions de dollars US en 2004, fabriquait et commercialisait des traverses de chemin de fer. Cette transaction a permis d'accéder directement à la clientèle déjà établie de Webster dans le secteur ferroviaire américain. Il s'agit pour Stella-Jones d'une nouvelle étape stimulante alors que nous poursuivons la croissance rentable de notre part de marché aux États-Unis.

Chaque acquisition, en conjonction avec la croissance interne de nos marchés de base, fournit un effet de levier supplémentaire afin de réduire la structure de coûts grâce à des économies d'échelle. En bref, notre croissance est proportionnelle à notre efficacité.

Tout en poursuivant cette croissance, nous consolidons nos relations avec nos fournisseurs, qui en retour bénéficient d'un flux plus régulier de commandes. Il en est de même côté client. En effet, la clientèle reconnaît les avantages d'une collaboration avec un fournisseur financièrement stable comme Stella-Jones. Ainsi, nous bâtissons de véritables partenariats avec nos clients.

## OCCASIONS CONTINUES

Il est vrai que nos quatre marchés de base ont connu de bons résultats. Cependant, la croissance du chiffre d'affaires en 2005 provient principalement de la vigueur continue de deux marchés intérieurs clés : les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics. Nous prévoyons le maintien de cette tendance en 2006.

Pour la première fois de l'histoire de Stella-Jones, nous croyons que les traverses de chemin de fer traitées constitueront le plus important segment de marché en 2006, excédant celui des poteaux destinés aux sociétés de services publics. Les investissements de l'industrie ferroviaire nord-américaine devraient être élevés en 2006, les compagnies ferroviaires procédant à la modernisation et à l'augmentation des infrastructures courantes. Stella-Jones jouit d'une position de chef de file en matière de traverses de chemin de fer au Canada et est aujourd'hui l'un des principaux fournisseurs aux États-Unis.

La demande cumulée de poteaux destinés aux sociétés de services publics se maintient. En effet, d'importants efforts de modernisation sont inévitables pour remplacer les poteaux de bois vieillissants actuellement en place. Nous nous attendons également à une hausse de nos activités dans le secteur du bois à usage industriel et résidentiel.

Bien que nous soyons satisfaits des résultats de 2005, nous cherchons néanmoins sans cesse de nouvelles occasions d'accroître nos marchés et nous continuerons de promouvoir notre culture d'excellence du service à la clientèle et ce, au moindre coût. Les acquisitions synergétiques demeureront la pierre angulaire de notre stratégie de croissance, particulièrement aux États-Unis.

L'avenir de Stella-Jones est prometteur. Nous sommes enthousiastes quant à notre potentiel de croissance d'affaires, tant à long terme qu'à court terme en raison de la solidité de nos marchés de base, de l'efficacité qui caractérise notre organisation et de la qualité des relations avec nos fournisseurs et nos clients.

Le succès de 2005 n'aurait pas été possible sans l'esprit d'initiative de l'équipe de direction et du personnel de gestion dans l'ensemble de l'organisation ni sans le travail de nos employés. Je désire remercier nos clients et fournisseurs, le conseil d'administration, les actionnaires et plus particulièrement nos employés de leur appui inestimable qui a contribué à faire de 2005 une année exceptionnelle.



Brian McManus  
Président et chef de la direction



En août 2005, Stella-Jones faisait l'acquisition de la société Webster Wood Preserving Company à Bangor, au Wisconsin. Cette acquisition instantanément rentable a donné à Stella-Jones sa première usine de fabrication de traverses de bois traité aux États-Unis et l'accès direct au marché ferroviaire américain.



## Stella-Jones Corporation

### **Bangor, Wisconsin (U.S.A.)**

- Première usine de fabrication pour Stella-Jones aux États-Unis
- Spécialisation-traverses de chemin de fer de bois traité
- Clientèle solide permettant l'accès direct au marché du transport ferroviaire américain
- Instantanément rentable au niveau du chiffre d'affaires et du bénéfice net



Grâce à l'emplacement stratégique de nos installations de traitement, nous sommes dotés de la capacité de traitement, des sources d'approvisionnement et du pouvoir d'achat nécessaire pour répondre à la forte demande dans tous nos segments de produits.

**CANADA** 79,9 %

**ÉTATS-UNIS** 19,8 %

**À L'ÉTRANGER** 0,3 %

1. New Westminster (BC), Usine et bureau de ventes
2. Prince George (BC), Usine et bureau de ventes
3. Guelph (ON), Usine et bureau de ventes
4. Gatineau (QC), Usine et bureau de ventes
5. Belleville (ON), Centre de distribution
6. Delson (QC), Usine et bureau de ventes
7. Westmount (QC), Siège social
8. Sorel-Tracy (QC), Usine
9. Truro (NS), Usine et bureau de ventes
10. Clarendville (NF), Centre de distribution et bureau de ventes
11. Bangor (WI), Usine et bureau de ventes

# Gain de part de marché... gain de profits

À titre de fournisseur national de produits de bois traité à usage industriel au Canada, Stella-Jones se trouve en tête de ses marchés de base. Notre orientation sur l'efficacité, ainsi que les dépenses d'infrastructure requises dans l'industrie ferroviaire, la demande pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics et la percée sur le marché américain témoignent clairement du potentiel de croissance de Stella-Jones.



**George T. Labelle**

Premier vice-président et chef des finances

# Rapport de gestion

Le rapport de gestion daté du 15 mars 2006 passe en revue les développements significatifs et les résultats d'exploitation de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, par rapport à l'exercice qui prenait fin le 31 décembre 2004. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et les notes afférentes. Les états financiers consolidés vérifiés et le rapport de gestion ont été examinés par le comité de vérification de la Société et, à sa recommandation, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. De telles déclarations comportent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, susceptibles d'influencer les résultats de la Société de façon à ce qu'ils soient quelque peu différents des résultats que lesdites déclarations pourraient laisser supposer. Ces risques et ces incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations du taux de change des devises étrangères et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information déposés par la Société.

Les états financiers de la Société consolidés vérifiés sont préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, et présentés en dollars canadiens. Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle, les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles à la rubrique sur l'information financière du site Web de la Société, au [www.stella-jones.com](http://www.stella-jones.com).

## NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones est l'un des chefs de file nord-américains dans le secteur de la fabrication de bois traité sous pression destiné aux industries, et fait désormais partie des plus importants fournisseurs de services personnalisés de traitement du bois sous pression sur le marché canadien du bois à usage résidentiel.

La Société se spécialise dans quatre grandes catégories de produits : les poteaux de bois traité destinés aux sociétés de services publics et aux entreprises de télécommunications, les traverses de chemin de fer employées par les sociétés de transport ferroviaire, les produits de bois industriels voués à des applications maritimes et du secteur de la construction, ainsi que les produits de bois d'œuvre traité écoulés sur le marché résidentiel.

La Société exploite huit usines de traitement du bois et deux centres de distribution. Ces dix installations sont situées dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Québec, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve ainsi que dans l'État du Wisconsin. Les effectifs de la Société s'élèvent actuellement environ à 280 personnes.

## NOTRE MISSION

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file du secteur de la conservation du bois et d'être un modèle de société responsable et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des segments de marché clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones compte réaliser cette ambition.

La Société s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et à récompenser également la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

## VUE D'ENSEMBLE DE 2005

Stella-Jones affiche d'excellents résultats d'exploitation pour l'année qui se termine au 31 décembre 2005, marqués par une croissance du chiffre d'affaires et du bénéfice net de 21,8 % et de 69,1 % respectivement, ainsi que par une progression des marges bénéficiaires brutes sur l'année précédente. Le chiffre d'affaires a connu une croissance interne de 14,2 %, principalement en raison de la croissance marquée dans les marchés de produits de base de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de traverses de chemin de fer. Nous avons toutefois

assisté à une baisse de l'exportation des poteaux à l'étranger et des ventes de bois traités à usage industriel et résidentiel. Pour la troisième année consécutive, les acquisitions, représentant 7,6 % de la croissance du chiffre d'affaires, ont également contribué à la croissance de la Société.

En août 2005, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, Stella-Jones Corporation, a acquis les éléments d'actif de Webster Wood Preserving Company, une société en commandite du Minnesota (« Webster »), société fermée rentable située à Bangor, au Wisconsin, qui se spécialisait dans la production de traverses de chemin de fer en bois traité sous pression dont le chiffre d'affaires s'élevait à près de 25 millions de dollars US (voir la rubrique intitulée Acquisitions d'entreprise ci-après). Le prix d'achat totalisait 18,1 millions de dollars (15,6 millions de dollars US), incluant près de 16,3 millions de dollars (14,0 millions de dollars US) en stocks et en comptes débiteurs. La transaction, instantanément rentable pour la Société, a donné à Stella-Jones sa première usine de fabrication aux États-Unis et l'accès direct au marché américain de traverses traitées.

Stella-Jones a continué sur sa lancée positive des années précédentes en améliorant une fois de plus son flux de trésorerie provenant de l'exploitation (avant variation des éléments hors caisse du fonds de roulement), lequel est passé de 10,9 millions de dollars en 2004 à 16,0 millions de dollars en 2005. Le bilan de la Société au 31 décembre 2005 demeure vigoureux, affichant un ratio d'endettement de 0,38:1. La direction est enthousiaste quant à la possibilité de croissance des activités principales en 2006 et continue de miser sur l'optimisation des résultats nets par l'efficacité au sein de l'organisation. La Société est également dotée de la capacité et des ressources financières nous permettant d'étudier activement toute acquisition supplémentaire qui répond à nos critères d'investissement.

### Faits saillants annuels

#### Pour les exercices terminés le 31 décembre

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

|  | 2005<br>\$ | 2004<br>\$ | 2003<br>\$ |
|--|------------|------------|------------|
| Ventes                                   | 157 129    | 128 972    | 96 544     |
| Bénéfice net                             | 12 327     | 7 291      | 3 754      |
| Bénéfice net par action ordinaire        | 1,18       | 0,72       | 0,40       |
| Bénéfice net par action ordinaire, dilué | 1,13       | 0,70       | 0,39       |
| Actif total                              | 137 891    | 98 200     | 93 351     |
| Total de la dette à long terme*          | 25 201     | 16 184     | 12 783     |
| Dividende par action                     | 0,10       | 0,08       | 0,08       |

\*Y compris la portion à court terme

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### Ventes

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, les ventes ont atteint un niveau record à 157,1 millions de dollars, une hausse de 28,1 millions de dollars, ou 21,8 %, par rapport aux chiffres de 129,0 millions de dollars de l'an dernier. Cette progression découle des ventes élevées dans les deux principales catégories de produits de la Société — les traverses de chemin de fer et les poteaux pour services publics — et de la contribution au quatrième trimestre de l'acquisition de Webster. La progression du chiffre d'affaires pour 2005 a été atténuée par une diminution du chiffre d'affaires des exportations de poteaux destinés aux sociétés de services publics outre-mer et des produits de bois à usage industriel et de bois d'œuvre à usage résidentiel.

### Ventes par groupe de produits

#### Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux pour sociétés de services publics au Canada ont atteint 70,7 millions de dollars en 2005, surpassant de 13,3 millions ou de 23,1 % les ventes de 57,4 millions de dollars réalisées en 2004. Cette hausse est attribuable à une forte demande de poteaux pour lignes de transmission, conjointement à une forte croissance des ventes de poteaux de grande taille pour lignes de transmission destinées à divers projets spéciaux et à des projets de parcs éoliens. Les ventes de poteaux pour lignes de distribution demeurent sous le niveau qui, selon la Société, serait approprié en vue des exigences de remplacement. La Société estime que la demande de remplacement de poteaux pour lignes de distribution est insuffisante pour répondre aux exigences réelles d'entretien. En effet, au cours des dernières années, la politique de certaines des principales sociétés de services publics canadiennes suggère de n'acheter des poteaux de remplacement que si l'on constatait, à la suite d'une inspection, que la fiabilité d'un poteau était compromise soit en raison de son âge avancé, soit selon des signes visibles de détérioration. Il y a présentement 12 à 14 millions de poteaux de bois traité pour services publics en exploitation au Canada, et ce, avec un âge moyen de 35 à 45 ans. Compte tenu du fait que la durée de vie utile des poteaux de bois traité se situe entre 40 et 50 ans, et qu'en banlieue et dans les zones urbaines, de plus en plus de poteaux sont surchargés, soit presque utilisés à pleine capacité, la demande cumulée dans ce marché atteint un niveau élevé.



### 1. Répartition des ventes

#### par produit (% des revenus)

|                                  | 2005 | 2004 |
|----------------------------------|------|------|
| Poteaux de bois                  | 45 % | 46 % |
| Traverses de chemin de fer       | 38 % | 30 % |
| Bois à usage industriel          | 11 % | 15 % |
| Bois d'œuvre à usage résidentiel | 6 %  | 9 %  |

### 2. Répartition des ventes

#### par secteur géographique

| (% des revenus) | 2005   | 2004 |
|-----------------|--------|------|
| Canada          | 79,9 % | 83 % |
| États-Unis      | 19,8 % | 15 % |
| À l'étranger    | 0,3 %  | 2 %  |

La direction est d'avis que les politiques actuelles de remplacement de poteaux ne sont plus appropriées et qu'un retour au modèle d'entretien préventif conduira éventuellement à une augmentation de la demande annuelle pour les poteaux destinés aux services publics. Stella-Jones vend actuellement près de 125 000 poteaux chaque année au Canada, soit quelque 45 % du total de ses produits d'exploitation.

Les ventes de poteaux pour les sociétés de services publics à l'étranger, excluant les ventes à partir des installations canadiennes aux États-Unis qui font l'objet d'une rubrique distincte ci-après, se sont élevées au total à 409 000 \$ en 2005, par rapport à 2,8 millions de dollars durant l'exercice précédent. Cette baisse reflète la décision stratégique de la Société de miser davantage sur le marché intérieur à marge plus élevée, tel que stipulé dans des rapports de gestion précédents. Les ventes outre-mer ne feront pas partie de nos principaux marchés cibles à l'avenir, bien que la direction continuera de surveiller les tendances en matière d'exportation par le truchement de nos relations et de nos partenariats internationaux. Sur la côte ouest, la Société évolue dans un marché de petite envergure, quoiqu'en pleine expansion, soit celui des poteaux de grande taille utilisés pour les lignes de transmission et destinés au marché de l'exportation outre-mer, mais qui sont vendus par l'entremise d'entrepreneurs et d'agents locaux. Ces ventes sont incluses dans les activités intérieures.

#### Traverses de chemin de fer

Les ventes de traverses de chemin de fer ont totalisé 58,8 millions de dollars pour l'exercice, un gain de 52,3 % par rapport aux 38,6 millions de dollars en 2004. Ces résultats sont représentatifs des rendements vigoureux du secteur du transport ferroviaire, qui continue de connaître un accroissement sans précédent, de même que de l'inclusion des revenus découlant des nouvelles activités à Bangor, au Wisconsin (dont il sera question ci-après). Les exigences des programmes d'entretien, l'installation de voies de doublement et la construction de voies d'évitement constituent tous des facteurs qui ont contribué à l'augmentation de la demande. La croissance de la Société à ce niveau n'est pas confinée aux chemins de fer de catégorie 1 (principale), puisque la Société a également réussi à accroître ses ventes aux clients qui exploitent des lignes ferroviaires de courtes distances et aux exploitants de lignes vouées au domaine de l'exploitation minière. L'aptitude de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, la structure de capitaux permettant de constituer des stocks de bois vert et de le faire sécher à l'air en prévision des contrats à long terme, et la source stable d'approvisionnement en bois dont elle bénéficie depuis plusieurs années constituent les principaux moteurs de la croissance dans ce secteur. En outre, la spécialisation des usines et l'augmentation des débits de production par le recours aux installations de production spécialisées ont permis à la Société de maintenir ses prix à un niveau concurrentiel. D'après la croissance continue du secteur des transports ferroviaires et la part de marché grandissante de la Société aux États-Unis à la suite de l'acquisition de Webster, la direction croit que les traverses de chemin de fer constitueront en 2006, pour la première fois dans l'histoire de la Société, la plus importante catégorie de produits de Stella-Jones.

#### Bois à usage industriel

Les ventes de bois à usage industriel ont diminué de 6,9 %, atteignant 17,3 millions de dollars en 2005 par rapport aux 18,6 millions de dollars enregistrés en 2004. Cette baisse est survenue principalement au quatrième trimestre en comparaison à une forte performance exceptionnelle lors du quatrième trimestre de 2004. Grâce à une forte présence sur les deux côtes, la direction est confiante que Stella-Jones conservera son rôle de joueur dominant dans les marchés des pieux et de bois à usage maritime.

#### Bois à usage résidentiel

Les ventes dans le domaine des services spécialisés de traitement du bois à usage résidentiel ont totalisé 9,9 millions de dollars en 2005, un recul de 13,9 % par rapport aux 11,5 millions de dollars à pareille date l'an dernier. Dans l'ensemble du Canada, le marché du bois d'œuvre traité à usage résidentiel a reculé de plus de 15 % principalement en raison de la lente mise en train de la période de rénovation estivale dans l'Est du Canada, faute d'un printemps

propice. De nombreux centres de détails desservis par la Société ont ouvert leurs portes en mi-année; toutefois, ces ouvertures sont survenues trop tard en saison pour en faire profiter le chiffre d'affaires annuel. La direction croit néanmoins qu'il s'agit là d'une catégorie de croissance si l'on se fie au réseau de détaillants en pleine expansion qui s'approvisionne de ses produits ainsi qu'à l'alliance stratégique conclue avec un important grossiste de bois d'œuvre qui fournit et gère les canaux de distribution au détail.

Stella-Jones dispose de quatre usines — Delson (Québec), Sorel-Tracy (Québec), Guelph (Ontario) et Truro (Nouvelle-Écosse) — dotées chacune d'au moins deux autoclaves pour le traitement du bois à l'aide de produits de conservation hydrosolubles. L'un de ces autoclaves peut être dédié au traitement à l'arséniate de cuivre et de chrome (« ACC ») pour nos clients du bois à usage résidentiel. La Société fournit des services de traitement au cuivre amine quaternaire (« CAQ ») aux marchés du Québec, de l'Ontario et des Maritimes. Le CAQ est un produit de conservation hydrosoluble qui s'est taillé une place dominante sur le marché des produits de conservation approuvé pour le traitement du bois à usage résidentiel. Son lancement a eu lieu après que les industries canadiennes et américaines du traitement du bois aient amorcé le processus d'abandon volontaire graduel, en décembre 2003, de l'ACC comme agent de conservation dans le traitement du bois destiné à l'usage résidentiel. Dans les Maritimes, la Société offre des programmes de services complets, notamment l'approvisionnement en bois de dimensions usuelles et le traitement au CAQ de produits destinés au marché de l'habitation résidentielle. Cependant, pour cette catégorie de produits, nous réalisons la plupart de nos ventes sous forme de services de traitement.

### Ventes par destination

En 2005, 79,9 % du chiffre d'affaires annuel provenait du Canada, 19,8 % des États-Unis et 0,3 % de l'étranger.

Les ventes de produits exportés aux États-Unis à partir des installations canadiennes se chiffrent à 21,3 millions de dollars en 2005, une hausse de 2,2 millions de dollars ou de 11,5 % par rapport aux 19,1 millions de dollars enregistrés en 2004. Cette donnée exclut les ventes associées à l'acquisition de Webster en août 2005 (voir le paragraphe ci-après). En volume, les ventes ont augmenté à un taux plus élevé, mais le chiffre d'affaires a subi les effets du taux de conversion changeant, ce qui dénote la force relative du dollar canadien en 2005. La direction croit que le marché recèle d'autres occasions de croissance, plus particulièrement pour les activités sur la côte ouest, un endroit où l'accès aux sapins de Douglas, une essence prisée pour les poteaux de grande taille, confère un avantage concurrentiel lorsqu'il s'agit de soumissionner pour des projets de lignes de transmission. Cependant, au sujet d'autres produits comme les poteaux pour lignes de distribution et les pieux, la vigueur du dollar canadien désavantage la Société par rapport à la concurrence exercée par les producteurs américains. La structure à faible coût de la Société contribue à atténuer en partie l'érosion des bénéfices tout en lui procurant une marge bénéficiaire satisfaisante. Mais si le dollar américain continuait de se dévaloriser, cette situation pourrait avoir des répercussions sur la capacité de la Société de développer ce marché.

En août 2005, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, Stella-Jones Corporation, a procédé à l'acquisition de l'actif de Webster, située à Bangor, au Wisconsin. L'acquisition a donné à Stella-Jones sa première usine de fabrication aux États-Unis et l'accès direct au marché américain de traverses traitées. Le chiffre d'affaires découlant des nouvelles activités acquises s'élève à 9,8 millions de dollars en 2005, reflétant uniquement quatre mois d'activités pour l'année. La direction est confiante quant aux occasions de croissance dans ce marché.

### Marge bénéficiaire brute

Les marges bénéficiaires brutes ont affiché une hausse considérable en 2005, tant en termes monétaires qu'en pourcentage du chiffre d'affaires. En 2005, la marge a grimpé à 32,0 millions de dollars, ou 20,4 % du chiffre d'affaires, comparativement à 23,2 millions de dollars, ou 18,0 % du chiffre d'affaires en 2004. Ces progressions sont attribuables à la maîtrise des coûts indirects, à la spécialisation des usines, aux prix de ventes moyens plus élevés et aux économies d'échelle découlant de la hausse du volume global des marchés de base de la Société.

### Dépenses

Les frais de vente et d'administration terminent l'année 2005 à 8,4 millions de dollars, une hausse de 1,1 million de dollars comparativement aux 7,3 millions de dollars de l'année précédente. Cette hausse des dépenses est attribuable à la réserve supplémentaire liée au régime de participation aux bénéfices des employés, aux frais de vente et d'administration se rapportant à la nouvelle installation de Bangor et aux dépenses exceptionnelles se rapportant à la dernière année d'un programme de conformité environnementale.

En 2005, la Société a absorbé davantage de dépenses en matière d'environnement en prévision des vérifications par Environnement Canada des sept usines de traitement canadiennes. Les évaluations de base, nommées Documents de recommandations techniques (« DRT »), ont été menées par des conseillers en environnement, en l'an 2000, auprès de toutes les usines de conservation du bois au Canada pour le compte d'Environnement Canada. Conformément à cette initiative gouvernementale, la Société a présenté des plans d'action pour répondre aux

recommandations. Le délai accordé pour l'achèvement des plans d'action se terminait le 31 décembre 2005, et la Société s'attend à recevoir, en 2006, une confirmation de respect du délai. Si la majorité des coûts de conformité au programme sont essentiellement des dépenses en immobilisations, certaines dépenses exceptionnelles ont été engagées au cours de la dernière année.

La Société a enregistré un gain de change de 151 000 \$ pour l'année, comparativement à la perte de change de 360 000 \$ l'an dernier. Notre risque face aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle de nos opérations de vente et d'achat en dollars US à partir de nos installations canadiennes. La filiale américaine en propriété exclusive de la Société est un établissement étranger autonome et les gains et pertes de change non matérialisés sont reportés à l'avoir des actionnaires. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées à partir d'établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société considère également des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement protégées. Au 31 décembre 2005, la Société détenait des contrats de change pour la vente éventuelle de dollars américains totalisant 4 000 000 \$, à des taux se situant entre 1,6040 \$ CA et 1,6125 \$ CA /1 \$ US (moyenne de 1,6084 \$ CA/1 \$ US) et dont les échéances s'échelonnent de juillet 2006 à décembre 2007. Au 31 décembre 2005, les gains de change non matérialisés associés à ces contrats étaient de l'ordre de 1,5 million de dollars.

L'amortissement des immobilisations corporelles a totalisé 3,3 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, soit une hausse de 200 000 \$ par rapport à la même période en 2004. Cette augmentation s'explique par les dépenses en immobilisations requises relativement au programme de conformité aux DRT mentionné ci-haut, par les investissements continus de la Société en matière d'améliorations des usines et de l'équipement et par les immobilisations supplémentaires acquises avec Webster.

Pour l'exercice 2005, les frais financiers ont totalisé 1,9 million de dollars, soit 200 000 \$ de plus que les frais financiers de 1,7 million de dollars engagés en 2004. La hausse est attribuable à la dette à court terme et à long terme engagée pour financer l'acquisition de Webster, le 31 août 2005. Avant cette date, le niveau d'endettement de la Société à court et à long terme était inférieur à celui de l'an dernier.

La charge d'impôts s'est élevée au total à 6,2 millions de dollars en 2005 par rapport à 3,8 millions de dollars en 2004, soit une augmentation de 2,4 millions de dollars. Cette hausse est le fruit d'une amélioration considérable du bénéfice avant impôts. Le taux d'imposition effectif en 2005 s'est chiffré à 33,4 %, comparativement à 34,0 % l'année précédente. L'impôt sur le capital et l'impôt non relié au revenu représentent maintenant un plus faible pourcentage du fardeau fiscal total de la Société.

### Bénéfice net

La Société a réalisé un bénéfice net de 12,3 millions de dollars ou 1,18 \$ par action par rapport à 7,3 millions de dollars ou 0,72 \$ par action en 2004. En moyenne annuelle, cela représente une hausse de 5,0 millions de dollars ou de 69,1 % du bénéfice net.

## ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 31 août 2005, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, Stella-Jones Corporation, a procédé à l'acquisition de l'actif de Webster. Webster, une société fermée, se spécialisait dans la production et la commercialisation de traverses de chemin de fer en bois traité sous pression à Bangor, au Wisconsin, États-Unis. Le prix d'achat s'est élevé à 18,1 millions de dollars (15,6 millions de dollars US). Les éléments d'actifs acquis ont été notamment l'usine de production de Webster à Bangor, au Wisconsin, ainsi que les stocks et comptes débiteurs connexes. Instantanément rentable, cette acquisition a donné à Stella-Jones sa première usine de fabrication aux États-Unis et l'accès direct au marché américain de traverses traitées. En outre, la nouvelle filiale américaine en propriété exclusive crée un véhicule permettant de tirer partie des occasions d'acquisitions futures aux États-Unis.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actifs acquis et de passifs pris en charge en fonction de leur juste valeur estimée par la direction à la date d'acquisition. Le détail des éléments d'actif acquis et de passifs pris en charge se trouve à la note 4 des états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'année se terminant au 31 décembre 2005. Les résultats d'exploitation de l'usine à Bangor ont été inclus aux états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

Stella-Jones Corporation est considérée comme un établissement étranger autonome et les éléments d'actifs et de passifs sont traduits en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les revenus et les dépenses sont traduits au taux de change moyen pondéré pour la période. Les gains et pertes non matérialisés sur cet investissement net sont reportés et inclus à l'écart de conversion cumulé de l'avoir des actionnaires. Au 31 décembre 2005, l'écart de conversion cumulé était une perte non réalisée d'environ 202 000 \$.

Le financement pour la transaction s'est composé de 5,0 millions de dollars sous forme d'émission d'actions privées auprès des principaux actionnaires de la Société, Stella Jones International S.A., à 9,00 \$ par action ordinaire, de 4,0 millions de dollars de nouveaux emprunts à terme contractés auprès des banquiers canadiens de la Société, et d'un emprunt à terme de 1,3 million de dollars (1,1 million de dollars US) auprès du banquier américain de Stella-Jones Corporation. Le solde du prix d'achat a été financé temporairement par le prêt existant à l'exploitation remboursable à vue au Canada de la Société, avec un fonds de roulement possible grâce à une nouvelle marge de crédit d'exploitation de 11,6 millions de dollars (10,0 millions de dollars US) avec le banquier américain de Stella-Jones Corporation.

## RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Conformément à l'historique de la Société, le chiffre d'affaires a suivi une tendance saisonnière. Les livraisons de poteaux, de traverses et de bois à usage industriel sont à leur sommet aux deuxième et troisième trimestres pour permettre aux utilisateurs finals du secteur industriel de s'approvisionner en vue des projets estivaux d'entretien. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel suivent une tendance semblable. À l'automne et en hiver, on remarque une diminution de l'activité, par conséquent le premier et le quatrième trimestres connaissent généralement un niveau de ventes moins élevé.

La Société a réalisé des gains sur les ventes et sur le bénéfice net au cours de chaque trimestre de l'année 2005, comparativement aux périodes respectives en 2004. Toutefois, la croissance du chiffre d'affaires et du bénéfice au cours du quatrième trimestre a été particulièrement prononcée en raison du rendement des éléments d'actifs acquis par la Société en août 2005.

Le tableau ci-après présente les principaux renseignements financiers des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice financier complet.

### Résultats trimestriels

#### 2005

##### Pour les trimestres terminés le

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

|   | 31 mars<br>\$ | 30 juin<br>\$ | 30 sept.<br>\$ | 31 déc.<br>\$ | Total<br>\$ |
|---|---------------|---------------|----------------|---------------|-------------|
| Ventes  | 30 904        | 46 017        | 42 845         | 37 363        | 157 129     |
| Bénéfice d'exploitation<br>avant amortissement<br>des immobilisations<br>corporelles <sup>1</sup> | 3 427         | 7 336         | 6 665          | 6 294         | 23 722      |
| Bénéfice d'exploitation <sup>1</sup>  | 2 671         | 6 535         | 5 818          | 5 421         | 20 445      |
| Bénéfice net  | 1 543         | 4 093         | 3 521          | 3 170         | 12 327      |
| Bénéfice net par action ordinaire   | 0,15          | 0,40          | 0,34           | 0,29          | 1,18        |
| Bénéfice net par action ordinaire,<br>dilué   | 0,15          | 0,39          | 0,32           | 0,27          | 1,13        |

#### 2004

##### Pour les trimestres terminés le

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

|   | 31 mars<br>\$ | 30 juin<br>\$ | 30 sept.<br>\$ | 31 déc.<br>\$ | Total<br>\$ |
|---|---------------|---------------|----------------|---------------|-------------|
| Ventes  | 24 947        | 41 894        | 35 677         | 26 454        | 128 972     |
| Bénéfice d'exploitation<br>avant amortissement<br>des immobilisations<br>corporelles <sup>1</sup> | 2 764         | 5 964         | 4 204          | 2 862         | 15 794      |
| Bénéfice d'exploitation <sup>1</sup>  | 2 016         | 5 203         | 3 478          | 2 020         | 12 717      |
| Bénéfice net  | 1 008         | 3 038         | 1 966          | 1 279         | 7 291       |
| Bénéfice net par action ordinaire   | 0,10          | 0,30          | 0,20           | 0,12          | 0,72        |
| Bénéfice net par action ordinaire,<br>dilué   | 0,10          | 0,29          | 0,19           | 0,12          | 0,70        |

<sup>1</sup> Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et le bénéfice d'exploitation ne sont pas des mesures reconnues en vertu des principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada, et il est peu probable qu'ils puissent être comparables à des mesures similaires publiées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'ils constituent une information utile aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'ils présentent des résultats financiers en rapport avec les façons de faire de l'industrie et qui ne sont pas influencés par des charges hors caisse ou les structures de capitaux. Le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et le bénéfice d'exploitation permettent de calculer le bénéfice net inclus aux états financiers selon les PCGR du Canada, puisqu'il n'y a pas d'ajustements en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

## RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE

Le chiffre d'affaires pour le quatrième trimestre de 2005 s'est hissé à 37,4 millions de dollars, un gain de 41,1 % par rapport aux 26,5 millions de dollars pour la même période en 2004. Les deux marchés de base de la Société, les traverses de chemin de fer et les poteaux pour services publics, représentent la totalité de la hausse trimestrielle du chiffre d'affaires de 10,9 millions de dollars, tandis que le chiffre d'affaires des secteurs de l'exportation de poteaux, du bois à usage résidentiel et du bois à usage industriel a chuté. Les ventes de traverses de chemin de fer ont grimpé au cours du quatrième trimestre par rapport au trimestre correspondant l'an dernier. Ce résultat s'explique principalement par la contribution de l'usine à Bangor, au Wisconsin, récemment acquise. La baisse du chiffre d'affaires d'exportation reflète la décision de la Société de miser davantage sur le marché intérieur. Par ailleurs, la baisse des ventes de bois traité industriel est en comparaison aux données du quatrième trimestre de l'an dernier qui affichait des ventes exceptionnellement élevées sur la côte est, phénomène qui ne s'est pas reproduit cette année.

Les marges bénéficiaires brutes en tant que pourcentage du chiffre d'affaires ont augmenté d'environ 3,5 % durant le quatrième trimestre de 2005 par rapport à ce même trimestre de l'exercice antérieur, surtout en raison des marges bénéficiaires beaucoup plus élevées tirées des ventes nationales de poteaux de services publics et de traverses. Cette augmentation reflète l'orientation de la Société sur l'amélioration de l'efficacité des usines et les bienfaits des économies d'échelle possibles par l'expansion de la Société.

Le bénéfice net du quatrième trimestre de 2005 s'est établi à 3,2 millions de dollars, ou 0,29 \$ par action, comparativement au bénéfice net de 1,3 million de dollars, ou 0,12 \$ par action pour la période correspondante en 2004.

## LIQUIDITÉ ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le fonds de roulement de la Société au 31 décembre 2005 affichait 55,5 millions de dollars, un gain de 18,9 millions de dollars sur le solde de fonds de roulement de 36,6 millions de dollars à pareille date l'an dernier. La hausse de l'actif à court terme de 33,2 millions provient principalement des comptes débiteurs supplémentaires, des stocks et des frais payés d'avance par Stella-Jones Corporation, la filiale américaine en propriété exclusive de la Société détenant les éléments d'actifs liés à l'acquisition de Webster. Le reste de la hausse des comptes débiteurs témoigne du chiffre d'affaires élevé au quatrième trimestre 2005 par rapport à celui de 2004. Par ailleurs, la hausse des stocks est nécessaire pour répondre à la croissance anticipée de la demande tant dans le segment des traverses de chemin de fer que dans celui des poteaux pour services publics en 2006.

L'endettement bancaire à la fin de l'exercice se chiffrait à 21,3 millions de dollars, soit 9,9 millions de dollars de plus que l'endettement bancaire de 11,4 millions à la fin de l'exercice précédent. L'endettement bancaire comprend l'encours du crédit à l'exploitation de 7,3 millions de dollars (6,3 millions de dollars US) auprès des banquiers américains de Stella-Jones Corporation. La disponibilité totale en vertu du crédit à l'exploitation américaine de la Société est de 10,0 millions de dollars US. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice, les banquiers canadiens de la Société ont révisé leurs facilités de crédit et les ont renouvelées pour une période indéterminée, sous réserve de révisions périodiques. Les modalités demeurent essentiellement inchangées, à l'exception des marges bénéficiaires s'appliquant aux avances assorties du taux préférentiel diminuées de 0,25 % par année, sans l'exigence précédente de maintien de certains ratios. En décembre 2005, la Société a refinancé certaines de ses facilités de crédit à long terme pour profiter des taux plus avantageux à long terme, pour simplifier les mesures de sécurité et pour harmoniser davantage les niveaux d'endettement à court et à long terme avec les éléments d'actifs financés. La Société a emprunté 10,0 millions de dollars de ses banquiers canadiens en vertu d'emprunts à terme sur 60 mois, et 5,0 millions de dollars du *Fonds de solidarité des travailleurs du Québec* (FTQ) (« Fonds ») sous forme d'une nouvelle débenture sur sept ans non convertible, non garantie, portant intérêt au taux de 7,0 %. Le produit total a servi à rembourser les emprunts bancaires à termes en cours de 6,2 millions de dollars, les 2,5 millions de dollars impayés, la débenture sur cinq ans due au Fonds et un emprunt de 900 000 \$ pour les actionnaires ultimes qui portait intérêt au taux de 8,5 %. Le solde de 5,4 millions de dollars a servi à réduire l'encours du crédit à l'exploitation canadienne de la Société. L'intérêt sur les nouveaux emprunts bancaires canadiens à terme est fixe pour la durée à un taux approximatif de 5,9 %. En ce qui concerne la débenture de 5,0 millions de dollars, l'emprunt est remboursable en six (6) versements annuels de capital de 333 333 \$ à compter de décembre 2006, et un paiement final de 3,0 millions de dollars à l'échéance. Les emprunts bancaires canadiens à terme sont remboursables en 20 versements trimestriels capital de 358 000 \$, et le solde d'environ 2,8 millions de dollars est remboursable à l'échéance. La hausse des comptes créditeurs et des charges à payer de 3,6 millions de dollars du 31 décembre 2004 au 31 décembre 2005 est conforme aux hausses des activités, des niveaux de stocks et de l'ajout des activités à Bangor.

Notre dette à long terme a augmenté de 9,0 millions de dollars pour atteindre 25,2 millions de dollars au 31 décembre 2005, comparativement à 16,2 millions de dollars l'année précédente. En plus des 12,7 millions de dollars de nouvelle dette à long terme provenant des emprunts contractés auprès des banquiers canadiens et du Fonds au cours de l'année, la Société a emprunté 4,0 millions de dollars en emprunts à terme supplémentaires auprès des banquiers canadiens pour contribuer au financement de l'acquisition de Webster. En outre, Stella-Jones Corporation (SJ Corp) a contracté un emprunt à terme de 1,3 million de dollars (1,1 million de dollars US) auprès de ses banquiers américains pour financer les immobilisations corporelles. Cet emprunt à terme est fixe pour une durée de 5 ans au taux de 7,2 %. SJ Corp a aussi emprunté 872 250 \$ (750 000 dollars US) de Stella Jones International S.A. sous forme de prêt à long terme dans le cadre du financement de l'acquisition de Webster. SJ Corp a également pris en charge un billet non garanti remboursable de 1,4 million de dollars (1,2 million de dollars US) à un ancien associé gérant de Webster, en vertu de l'acquisition.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont élevés à 16,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005, par rapport aux 10,9 millions de dollars dégagés au cours de la période correspondante en 2004. Compte tenu des variations des éléments hors caisse du fonds de roulement, le total de la trésorerie lié à l'exploitation générée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 a été de 2,1 millions de dollars par rapport à 8,9 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. Les activités nettes de financement de la Société, composées de hausse des emprunts bancaires et autres emprunts à court et à long terme, des produits obtenus de l'émission d'actions privées dans le cadre de l'acquisition d'entreprise et de l'émission d'actions aux termes des régimes d'achat d'actions des employés, moins le remboursement de la dette à long terme et le paiement des dividendes annuels, ont généré encore 21,6 millions de dollars de liquidités. Ces liquidités ont principalement servi à l'acquisition de Webster (18,0 millions de dollars – voir la rubrique intitulée Acquisition d'entreprise ci-haut) et aux achats d'immobilisations (6,1 millions de dollars). De ce dernier montant déboursé en achats d'immobilisations en 2005, 3,8 millions de dollars ont été consacrés aux investissements liés à l'environnement requis afin de conclure les évaluations de base des Documents de recommandations techniques (« DRT ») entreprises par Environnement Canada en 2000. La Société attend en 2006 la confirmation à l'effet que toutes ses usines de traitement canadiennes sont conformes en la matière. Le solde des achats d'immobilisations a servi aux mises à niveau et autres rénovations et réparations d'ampleur.

Les obligations contractuelles de la Société en vue de paiements futurs sont décrites dans le tableau ci-dessous :

## OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

### Paiements exigibles par période

| (en milliers de dollars)                                    | Total<br>\$ | Moins<br>d'1 année<br>\$ | 1 à 3<br>années<br>\$ | 4 à 5<br>années<br>\$ | Après<br>5 années<br>\$ |
|---|-------------|--------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------------------|
| Dette à long terme  | 25 201      | 4 003                    | 7 453                 | 7 952                 | 5 793                   |
| Obligations en vertu de contrats<br>de location-acquisition | 112         | 64                       | 48                    | —                     | —                       |
| Contrats de location-exploitation                           | 4 458       | 920                      | 1 236                 | 597                   | 1 705                   |
| Total des obligations                                       | 29 771      | 4 987                    | 8 737                 | 8 549                 | 7 498                   |

## EXERCICE 2004 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2003

L'exercice 2004 a été marqué par un gain impressionnant de 33,6 % du chiffre d'affaires, passant de 96,5 millions de dollars en 2003 à 129,0 millions de dollars en 2004. Cette hausse est attribuable en partie aux résultats d'exploitation, pour l'année complète, de trois usines de traitement acquises de Cambium Group Inc. en juillet 2003 par rapport aux résultats sur les cinq mois suivant l'acquisition l'année précédente. Les quatre principales catégories de produits ont fait progresser les ventes en 2004 comparativement à l'année précédente. Ces progressions proviennent en majorité des marchés de base de la Société : les poteaux pour services publics et les traverses de chemin de fer.

La Société a démontré son engagement envers l'industrie de conservation du bois et ses objectifs de consolidation de l'industrie avec l'acquisition en avril 2004 de certains éléments d'actif des Industries Légaré (1998) Ltée (« Légaré »), société fermée québécoise qui produisait et commercialisait des produits de bois traité sous pression, desservant principalement les marchés industriels. Les éléments d'actif acquis se composaient de stocks de poteaux de bois vert et de bois traité, ainsi que de certaines pièces d'équipement de production pour le traitement du bois sous pression. La totalité du matériel de production affecté au traitement du bois a été retirée et transférée vers les diverses usines de traitement de la Société. Aucun autre élément d'actif n'a été acquis et Légaré est demeurée propriétaire du site de son exploitation antérieure. Le prix d'achat total s'est élevé à 2,0 millions de dollars : une tranche de 1,4 million de dollars portait sur les stocks et les 600 000 \$ restants, sur les immobilisations corporelles. La contrepartie était en espèces à l'exception d'un solde de 150 000 \$ payable un an après la date d'acquisition, et a été financée par l'entremise du crédit d'exploitation bancaire existant de la Société.

Le bénéfice net pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2004 totalisait 7,3 millions de dollars, ou 0,72 \$ par action, une hausse de 94,2 % par rapport aux 3,8 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action en 2003. Ces données témoignent de l'orientation de la Société pour la réduction des coûts grâce à des économies d'échelle et de la spécialisation des usines.

### **ACTIONS ET OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS**

Au 14 mars 2006, le capital-actions de la Société comprenait 10 911 710 actions ordinaires émises et en circulation (10 234 639 au 31 décembre 2004 et 10 880 840 au 31 décembre 2005).

Au 14 mars 2006, le nombre d'options en circulation en vue d'acquérir des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 241 355 (272 225 au 31 décembre 2005), et 185 355 d'entre elles pouvaient être exercées (210 225 au 31 décembre 2005). En date du 6 mai 2003, la Société a octroyé à son président et chef de la direction, en vertu d'une entente portant sur les options d'achat d'actions, 300 000 options pour acquérir un nombre équivalent d'actions ordinaires à un prix d'exercice de 2,99 \$ l'action. La convention d'options d'achat d'actions prévoit également que le président a le choix de toucher des espèces plutôt que de recevoir des actions. Ces options pourront être levées à compter du 6 mai 2008, ou à une date antérieure si des événements déclencheurs spécifiques devaient se produire.

### **DIVIDENDES**

Le 18 mars 2003, le conseil d'administration a annoncé un changement à la politique de dividendes de la Société, en vertu de laquelle la décision de verser un dividende sera désormais évaluée semestriellement plutôt qu'annuellement. Les 16 mars et 9 août 2005, le conseil d'administration a déclaré des dividendes semestriels de 0,05 \$ par action ordinaire. Compte tenu des bons résultats financiers obtenus par la Société au cours de l'exercice 2005 et des solides perspectives pour 2006, le conseil d'administration a décidé, le 15 mars 2006, d'augmenter le prochain dividende semestriel à 0,06 \$ par action ordinaire.

La déclaration de dividendes futurs, ainsi que leurs montants et dates, seront continuellement évalués par le conseil d'administration de la Société en fonction de ses résultats financiers et besoins de liquidités, ainsi que des clauses restrictives incluses dans ses facilités de crédit et toute autre condition pouvant prévaloir à ce moment. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de tels dividendes dans l'avenir.

### **RISQUES ET INCERTITUDES**

La direction est d'avis que la Société pourrait, à l'instar de l'ensemble du secteur, être touchée par une possible baisse de la disponibilité à long terme du bois à prix concurrentiel, et par des fluctuations éventuelles du prix du bois. Néanmoins, la position concurrentielle de la Société dans son secteur est accentuée par son aptitude à s'approvisionner en bois de charpente de qualité, que lui procurent ses droits de coupe à long terme ainsi que ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers et d'autres fournisseurs.

La Société est assujettie à toute une gamme de lois et de règlements en matière d'environnement, dont ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés.

L'application de ces lois par les organismes de réglementation continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires en vue d'assurer la conformité. L'omission de se conformer aux lois, aux règlements ou aux ordonnances en matière d'environnement peut entraîner des mesures d'application civiles ou pénales. La Société engage des dépenses financières afin de se conformer aux règlements régissant les émissions dans l'environnement relevés par les organismes de réglementation fédéraux, provinciaux et locaux.

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement ou de remise en état de contaminants se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires pour nettoyer ou traiter des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites.

Il est par ailleurs possible que des modifications importantes soient apportées aux lois et aux règlements sur l'environnement, ce qui constitue un autre risque pour la Société. La direction croit que son engagement sur le plan environnemental, en ce qui a trait à ses usines et à l'ensemble de son exploitation, s'il est soutenu par les investissements requis, permettra à la Société de continuer de respecter les exigences en vigueur en matière de réglementation environnementale.

La Société s'expose aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement corrigés par ses achats de biens et de services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour combler les entrées et les sorties nettes en dollars américains liées à des contrats.

## **ENTENTES ET INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN**

Pour de plus amples détails sur les ententes et les instruments financiers hors bilan, reportez-vous à la note 14 des états financiers consolidés vérifiés de la Société.

## **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS**

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la note 1 des états financiers consolidés vérifiés du 31 décembre 2005.

La Société prépare ses états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada, en vertu desquels la direction doit déterminer des estimations et des hypothèses qui influencent les montants déclarés au chapitre de l'actif et du passif, la divulgation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date à laquelle sont produits les états financiers, ainsi que les montants du chiffre d'affaires et des dépenses inscrites pour les exercices qu'englobent les états financiers. Les résultats réels sont susceptibles d'être différents des estimations effectuées et parfois de façon importante. Les estimations sont révisées régulièrement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ces derniers sont inscrits aux états financiers de la période au cours de laquelle ils sont identifiés.

L'établissement de la valeur des stocks constitue un calcul d'une grande complexité, des estimations étant requises relativement à la provision pour les stocks à rotation lente. Il est possible qu'une modification de l'estimation quant à la justesse de cette provision ou une importante baisse de la valeur des stocks influe considérablement sur les états financiers.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et aux règlements provinciaux et fédéraux en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et des eaux usées. La Société met en place les mesures nécessaires, et inscrit les coûts estimatifs de telles mesures, pour être conforme à ces lois et ces règlements. Toutefois, les coûts estimatifs et les mesures mises en place sont sujets aux incertitudes liées aux modifications des exigences, aux procédures d'exécution et à l'évolution des procédés technologiques.

## **MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES EFFETS DES NOUVELLES NORMES NON ENCORE APPLIQUÉES**

### **Instruments financiers**

En janvier 2005 et à l'occasion d'une mise à jour en novembre 2005, l'ICCA a publié de nouveaux projets de normes en relation avec les instruments financiers, soit le chapitre 3855 « Instruments financiers — Comptabilisation et évaluation », le chapitre 3865 « Couvertures », le chapitre 1530 « Résultat étendu » et le chapitre 3251 « Capitaux propres ». Les normes 3855, 3865, 1530 et 3251 entreront en vigueur lors des exercices financiers ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2006. Ces projets de normes sont plus amplement décrits à la note 3 des états financiers consolidés vérifiés en date du 31 décembre 2005.

### Opérations non monétaires

En juin 2005, l'ICCA a publié une nouvelle norme pour évaluer un actif ou un passif échangé ou transféré dans le cadre d'une opération non monétaire à la juste valeur. Cette norme vient rehausser la norme 3830 actuelle. Cette nouvelle norme s'applique aux opérations engagées dans les périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La Société ne prévoit pas que l'application des nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers et aux transactions non-monétaires aura des répercussions importantes sur sa situation financière ni sur les résultats d'exploitation, outre le fait que la présentation requiert un nouvel état financier intitulé « Résultat étendu ».

### CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances sont responsables d'instaurer et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information au nom de la Société. Un comité de divulgation a été mis sur pied avec le mandat d'assurer la fiabilité et le caractère opportun de l'information sur la Société divulguée aux investisseurs et au public.

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances, à la suite d'une évaluation des contrôles et des procédés en date du 31 décembre 2005, ont conclu que les contrôles et procédés étaient adéquats et efficaces pour assurer la divulgation de tout renseignement important à l'égard de la Société et de ses filiales.

### OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En 2005, la Société a versé un total de 300 000 \$ (2004 – 300 000 \$) à sa société mère et aux actionnaires ultimes pour frais de services de marketing et de services techniques et intérêts sur prêts de 105 190 \$ (2004 – 76 500 \$) avec les mêmes parties, tel que décrit à la note 15 aux états financiers consolidés vérifiés du 31 décembre 2005.

Ces opérations ont été effectuées avec l'actionnaire majoritaire, Stella Jones International S.A. (services de marketing et intérêts sur billet à payer), et les actionnaires ultimes, Stella S.p.A et James Jones & Sons Ltd. (services techniques et intérêts sur prêts). L'actionnaire majoritaire et les actionnaires ultimes possèdent une solide expérience à l'échelle internationale dans les secteurs des produits forestiers et du bois traité, et la direction est d'avis que les montants versés dans le cadre de ces opérations sont raisonnables et concurrentiels.

Le 29 juillet 2005, la filiale américaine en propriété exclusive, Stella-Jones Corporation, a emprunté 872 000 \$ (750 000 \$ US) auprès de Stella Jones International S.A. (« SJ International ») sous forme de prêt à terme subordonné, remboursable en totalité le 3 août 2011. Le prêt porte intérêt au TIOI majoré de 4,5 %. Le 31 août 2005, sous forme d'émission d'actions privées, la Société a émis 555 556 actions ordinaires à sa société mère, SJ International, à un prix de 9,00 \$ par action ordinaire. SJ International possède maintenant 6 910 556 des actions ordinaires en circulation de la Société, ou 63,3 %, sur une base diluée. Le 20 décembre 2005, dans le cadre du refinancement discuté précédemment à la rubrique Liquidité et ressources en capital, la Société a remboursé l'emprunt de 900 000 \$ dû auprès des actionnaires ultimes.

### PERSPECTIVE

À la lumière de la vigueur des marchés de base de la Société, la direction est confiante à propos du potentiel de croissance interne de la Société en 2006. La Société compte sur sa solide base de ventes par contrat et continue de profiter de sa philosophie d'optimisation de l'efficacité de concert avec la croissance. Grâce aux installations de traitement positionnées de façon stratégique, Stella-Jones a la capacité de traitement, les sources d'approvisionnement et le pouvoir d'achat lui permettant de répondre aux demandes accrues dans tous ses segments de produits.

Depuis plusieurs années, Stella-Jones est l'un des principaux fournisseurs de traverses de chemin de fer au Canada. Grâce à l'ajout de la nouvelle usine à Bangor, au Wisconsin, la Société jouit d'une position favorable pour augmenter sa part de marché aux États-Unis également. L'industrie ferroviaire nord-américaine connaît une solide croissance. D'ailleurs, bon nombre de sociétés de transport ferroviaire nationales et d'intérêt local enregistrent des niveaux records d'achalandage. Cette tendance se traduit par une forte demande en matière de traverses de chemin de fer pour permettre aux sociétés d'accroître leurs capacités dans les couloirs engorgés et d'assurer le maintien des infrastructures courantes. Pour la première fois dans l'histoire de la Société, la direction prévoit que les traverses de chemin de fer traitées représenteront le plus important segment de marché en 2006.

Stella-Jones est le joueur de premier plan sur le marché des poteaux pour services publics au Canada, enregistrant un volume annuel d'environ 125 000 poteaux de bois destinés aux sociétés d'électricité et de télécommunication dans le cadre de projet de lignes de transmission (poteaux de grande taille) et de lignes de distribution (poteaux de plus petite taille). Outre ces volumes annuels, la demande se maintient à la hausse dans ce segment puisque l'âge moyen des poteaux actuellement en exploitation au Canada ne cesse d'augmenter. La direction croit que les sociétés de services publics réintroduiront les programmes d'entretien complet pour les infrastructures de poteaux. Par conséquent, cela entraînerait une augmentation des ventes de poteaux.

Les ventes de bois à usage industriel sont de façon générale plus élevées sur les côtes est et ouest, là où les applications maritimes dominent. Malgré le ralentissement de la demande durant le quatrième trimestre 2005, le bois à usage industriel continue de représenter une catégorie de croissance future aux yeux de la direction.

On peut prévoir que la croissance continue des mises en chantier et du marché de la rénovation domiciliaire favorisera une hausse du chiffre d'affaires de la Société dans le secteur du bois à usage résidentiel en 2006. La Société a ajouté plusieurs établissements à son réseau de détaillants offrant ses produits vers la fin de l'exercice 2005 et la direction s'attend à une hausse des livraisons dans ce segment.

Les acquisitions stratégiques continuent de jouer un rôle de premier plan dans la stratégie de croissance de Stella-Jones. La Société possède la capacité financière lui permettant de favoriser la consolidation de l'industrie et la direction poursuivra toute initiative d'acquisition répondant à ses critères rigoureux d'investissement. À cet égard, après la fin d'exercice, la Société annonçait des discussions relativement à l'acquisition de Bell Lumber & Pole Company (« Bell »). Bell, une société fermée, fabrique des poteaux en bois pour les entreprises de services publics au Canada et aux États-Unis et enregistre des ventes annuelles d'environ 60 millions de dollars US. Elle poursuit également des activités de seconde transformation et de traitement du bois d'œuvre de dimensions usuelles en Alberta.

Le 15 mars 2006

## Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres enseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été vérifiés par BDO Dunwoody s.r.l., les vérificateurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité de vérification, dont tous les trois membres sont des administrateurs indépendants. Le comité de vérification rencontre de temps à autre les membres de la direction et les vérificateurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à la vérification. Les vérificateurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité de vérification, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

Le président et chef de la direction,



**Brian McManus**

Westmount, Québec  
Le 15 mars 2006

Le premier vice-président et chef des finances,



**George T. Labelle, CA**

## Rapport des vérificateurs

### Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Stella-Jones Inc. au 31 décembre 2005 ainsi que les états consolidés des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2005, des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les chiffres comparatifs de l'exercice terminé le 31 décembre 2004 ont été vérifiés par d'autres vérificateurs.



**Comptables agréés**  
Montréal (Québec)  
Le 15 mars 2006

## Bilans consolidés

Au 31 décembre

2005

2004

### Actif

#### Court terme

|                            |               |               |
|----------------------------|---------------|---------------|
| Comptes débiteurs (Note 5) | 21 059 721 \$ | 13 205 649 \$ |
| Stocks (Note 6)            | 77 316 420    | 52 769 898    |
| Frais payés d'avance       | 1 611 755     | 857 582       |
| Impôts futurs (Note 10)    | 550 000       | 522 000       |

100 537 896 67 355 129

#### Immobilisations corporelles (Note 7)

37 003 106 30 543 495

#### Impôts futurs (Note 10)

350 000 301 000

137 891 002 \$ 98 199 624 \$

### Passif et Capitaux Propres

#### Court terme

|  |               |               |
|--|---------------|---------------|
| Endettement bancaire (Note 8)                          | 21 311 735 \$ | 11 420 760 \$ |
| Comptes créditeurs et charges à payer                  | 17 452 438    | 13 878 043    |
| Impôts sur les bénéfices à payer                       | 2 227 785     | 1 774 917     |
| Partie à court terme de la dette à long terme (Note 8) | 4 061 370     | 3 699 048     |

45 053 328 30 772 768

#### Dette à long terme (Note 8)

21 139 874 12 485 436

#### Impôts futurs (Note 10)

5 089 000 4 784 000

#### Avantages sociaux futurs (Note 11)

978 649 872 380

72 260 851 48 914 584

#### Capitaux propres

|                                      |            |            |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Capital-actions (Note 9)             | 26 228 300 | 20 954 892 |
| Écart de conversion cumulé (Note 12) | (201 646)  | —          |
| Bénéfices non répartis               | 39 603 497 | 28 330 148 |

65 630 151 49 285 040

137 891 002 \$ 98 199 624 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Au nom du Conseil,



**Tom A. Bruce Jones, CBE**  
Administrateur



**Richard Bélanger, FCA**  
Administrateur

## États des bénéfices non répartis consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre

|  | 2005          | 2004          |
|--|---------------|---------------|
| <b>Solde au début de l'exercice</b>          | 28 330 148 \$ | 21 846 564 \$ |
| <b>Bénéfice net de l'exercice</b>            | 12 326 861    | 7 291 109     |
|  | 40 657 009    | 29 137 673    |
| <b>Dividendes sur les actions ordinaires</b> | (1 053 512)   | (807 525)     |
| <b>Solde à la fin de l'exercice</b>          | 39 603 497 \$ | 28 330 148 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

## États des résultats consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre

|   | 2005           | 2004           |
|---|----------------|----------------|
| <b>Ventes</b>   | 157 128 551 \$ | 128 972 067 \$ |
| <b>Dépenses (revenus)</b>                                 |                |                |
| Coût des ventes   | 125 100 344    | 105 745 054    |
| Frais de vente et d'administration                        | 8 439 612      | 7 319 579      |
| (Gain) perte sur les devises étrangères                   | (150 768)      | 360 008        |
| Amortissement des immobilisations corporelles             | 3 277 093      | 3 076 849      |
| Radiation d'immobilisations corporelles                   | —              | 273 956        |
| Perte (gain) à l'aliénation d'immobilisations corporelles | 17 383         | (520 320)      |
|   | 136 683 664    | 116 255 126    |
| <b>Bénéfice d'exploitation</b>                            | 20 444 887     | 12 716 941     |
| <b>Frais de financement</b> (Note 8)                      | 1 946 026      | 1 668 832      |
| <b>Bénéfice avant impôts sur les bénéfices</b>            | 18 498 861     | 11 048 109     |
| <b>Impôts sur les bénéfices</b> (Note 10)                 |                |                |
| Exigibles   | 5 944 000      | 3 064 000      |
| Futurs  | 228 000        | 693 000        |
|   | 6 172 000      | 3 757 000      |
| <b>Bénéfice net de l'exercice</b>                         | 12 326 861 \$  | 7 291 109 \$   |
| <b>Bénéfice net par action ordinaire</b> (Note 9)         | 1,18 \$        | 0,72 \$        |
| <b>Bénéfice net dilué par action ordinaire</b> (Note 9)   | 1,13 \$        | 0,70 \$        |

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

## États des flux de trésorerie consolidés

Pour les exercices terminés le 31 décembre

|   | 2005          | 2004         |
|---|---------------|--------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux</b>  |               |              |
| <b>Activités d'exploitation</b>   |               |              |
| Bénéfice net de l'exercice  | 12 326 861 \$ | 7 291 109 \$ |
| Ajustements pour  |               |              |
| Amortissement des immobilisations corporelles                                     | 3 277 093     | 3 076 849    |
| Radiation d'immobilisations corporelles   | —             | 273 956      |
| Perte (gain) à l'aliénation d'immobilisations corporelles                         | 17 383        | (520 320)    |
| Avantages sociaux futurs  | 106 269       | 86 863       |
| Rémunération à base d'actions   | 18 955        | 17 244       |
| Impôts futurs   | 228 000       | 693 000      |
|   | 15 974 561    | 10 918 701   |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement                          |               |              |
| Comptes débiteurs   | (5 217 107)   | (1 231 826)  |
| Stocks  | (11 280 636)  | (2 734 331)  |
| Frais payés d'avance  | (746 628)     | (324 657)    |
| Comptes créditeurs et charges à payer   | 2 921 435     | 631 023      |
| Impôts sur les bénéfices à payer  | 452 868       | 1 638 439    |
|   | 2 104 493     | 8 897 349    |
| <b>Activités de financement</b>   |               |              |
| Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire                               | 9 890 975     | (8 106 832)  |
| Augmentation de la dette à long terme   | 20 379 008    | 5 759 829    |
| Remboursement de la dette à long terme  | (12 826 522)  | (2 358 201)  |
| Émission d'actions ordinaires   | 5 254 453     | 498 460      |
| Dividendes sur actions ordinaires   | (1 053 512)   | (807 525)    |
|   | 21 644 402    | (5 014 269)  |
| <b>Activités d'investissement</b>   |               |              |
| Acquisition d'entreprise  | (17 953 798)  | (1 883 704)  |
| Acquisition d'immobilisations corporelles   | (6 107 522)   | (2 914 542)  |
| Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles                             | 231 000       | 915 166      |
|   | (23 830 320)  | (3 883 080)  |
| <b>Effet de l'écart de conversion</b>   | 81 425        | —            |
| <b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents au cours de l'exercice</b> | —             | —            |
| <b>Trésorerie et équivalents au début et à la fin de l'exercice</b>               | — \$          | — \$         |
| <b>Informations supplémentaires</b>   |               |              |
| Intérêts payés  | 1 770 887 \$  | 1 668 924 \$ |
| Impôts sur les bénéfices payés  | 5 168 398 \$  | 1 433 060 \$ |

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

# Notes complémentaires aux états financiers consolidés

## 31 décembre 2005 et 2004

### 1. NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (« Société ») est l'un des chefs de file nord-américains dans la production et la commercialisation de produits industriels en bois traité sous pression et elle se spécialise dans la fabrication de traverses de chemin de fer traités sous pression et de poteaux en bois pour servir les entreprises de services publics dans le domaine de l'électricité et des télécommunications. Ses autres principaux produits comprennent les pilotis pour constructions maritimes, les pieux pour les fondations, le bois de construction, les glissières de sécurité pour les autoroutes et du bois traité pour des ponts. La Société se spécialise également dans la prestation de services personnalisés aux sociétés de bois de construction et aux grossistes pour le traitement du bois en vue d'applications extérieures. La Société est incorporée selon la *Loi sur les sociétés commerciales canadiennes* et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto.

### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Principes de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales, Guelph Utility Pole Company Ltd., I.P.B. – W.P.I. International Inc., et depuis le 31 août 2005, (Note 4) les comptes de Stella-Jones Corporation ("SJ Corp"), préparés selon la méthode de l'acquisition.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs comptabilisés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels aux dates des états financiers et des montants des revenus et des dépenses comptabilisés durant les exercices. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et ces différences pourraient être matérielles. Les estimations sont revues de façon périodique et si des ajustements sont nécessaires, ils sont comptabilisés à l'état des résultats lorsqu'ils deviennent connus.

#### Juste valeur des instruments financiers

La Société a évalué la juste valeur marchande de ses instruments financiers en se basant sur les taux d'intérêt actuels, la valeur au marché et le coût actuel d'instruments financiers assortis de conditions similaires. À moins d'indication contraire, la valeur comptable de ces instruments financiers, en particulier ceux à court terme tels les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer, se rapproche de leur juste valeur marchande.

#### Constatation des produits

Les ventes sont constatées à la livraison des biens si les conditions de paiement ne sont pas assujetties à une clause d'acceptation. Dans les cas où il existe une période d'acceptation, les produits sont constatés au moment de l'acceptation par le client.

Les revenus provenant de services de traitement sont reconnus lorsque rendus.

#### Trésorerie et équivalents

La trésorerie et équivalents se composent des espèces en caisse, des soldes bancaires et des placements à court terme liquides, dont l'échéance est égale ou inférieure à trois mois.

#### Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement. Les produits finis sont évalués au moindre du coût moyen et de la valeur de réalisation nette et incluent le coût des matières premières, de la main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant des taux basés sur la durée de vie utile des actifs qui sont généralement les suivants :

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| Bâtiments                 | Jusqu'à 40 ans |
| Équipements de production | de 10 à 20 ans |
| Matériel roulant          | de 5 à 10 ans  |
| Matériel antipollution    | de 10 à 20 ans |
| Matériel de bureau        | de 2 à 5 ans   |

#### Dépréciation d'actifs à long terme

Un actif à long terme doit être soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de l'aliénation éventuelle de l'actif. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

#### Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les impôts futurs sont calculés sur la différence entre les valeurs fiscales et comptables des différents actifs et passifs. Le taux d'imposition en vigueur lorsque ces différences se résorberont est utilisé pour calculer l'impôt futur à la date du bilan. Les actifs d'impôts sont constatés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif sera réalisé.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

### Avantages sociaux futurs

Le coût des avantages sociaux futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables selon la direction.

### Rémunération et autres paiements à base d'actions

La Société enregistre les options d'achat d'actions selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la dépense de rémunération pour les options octroyées est évaluée à leur juste valeur à la date de l'octroi selon le modèle d'évaluation Black-Scholes, et la dépense est enregistrée aux résultats sur la période d'acquisition des options octroyées avec le crédit correspondant au surplus d'apport. Toute considération payée lors de l'exercice des options d'achat d'actions est créditée au capital-actions et les dépenses reliées à la rémunération à base d'actions incluses au surplus d'apport.

Le surplus d'apport provenant de la rémunération à base d'actions est présenté dans le capital-actions.

### Transactions en devises étrangères

À l'exception des transactions d'établissement étranger autonome, les revenus et dépenses conclus en devises étrangères sont traduits au taux de change au moment de la transaction. Les actifs et passifs monétaires conclus en devises étrangères sont traduits au taux en vigueur à la date du bilan. Tout gain ou perte sur change est comptabilisé à l'état des résultats.

Stella-Jones Corporation est un établissement étranger autonome et ses éléments d'actif et de passif sont traduits en dollars canadiens au taux de change à la date du bilan, et ses revenus et dépenses sont convertis au taux de change moyen pondéré de l'exercice. Les gains et pertes sur cette conversion sont reportés et inclus dans l'écart de conversion cumulé à même les capitaux propres.

### Instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés par la Société dans la gestion des risques de taux de change et d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés aux fins de négociation ou de spéculation.

La Société a conclu des contrats de change étranger pour réduire le risque lié à ses engagements d'entrées et de sorties nettes d'argent en monnaie américaine. Également, la Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour réduire son risque de fluctuation des taux d'intérêts sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats sont considérés comme des opérations de couverture au point de vue comptable.

La Société documente toutes les relations entre les instruments financiers dérivés et les éléments qu'ils couvrent, ainsi que l'objectif de gestion des risques et la stratégie visée par les diverses opérations de couverture. La Société estime, à la fois à la mise en place de la couverture et par la suite, si les instruments financiers dérivés sont efficaces. Les gains et pertes sur couverture d'actifs et passifs réels sont reportés. Les gains et pertes non réalisés sur transactions anticipées ne sont comptabilisés aux états financiers consolidés que lorsque la transaction a lieu. Si un élément couvert désigné est vendu, est éteint ou vient à échéance avant que l'instrument dérivé connexe ne prenne fin, tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur cet instrument dérivé est constaté dans les résultats.

### Bénéfice par actions

Le bénéfice par action dilué est calculé suivant la méthode du rachat d'actions. Selon la méthode du rachat d'actions, les informations relatives au bénéfice par actions sont calculées en prenant comme prémisse que les options ont été exercées au début de l'exercice (ou au moment de l'émission, si plus tard) et que tout produit reçu lors de leur exercice a été utilisé pour acheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant l'exercice.

## 3. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

### EFFET DES NOUVELLES NORMES NON ENCORE APPLIQUÉES

#### Instruments financiers

En janvier 2005 et mis à jour subséquemment en novembre 2005, l'ICCA a émis de nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers : Chapitre 3855, « instruments financiers — comptabilisation et évaluation », Chapitre 3865, « Couvertures », Chapitre 1530, « Résultats étendus », et Chapitre 3251, « Capitaux propres ». Les normes 3855, 3865, 1530 et 3251 viennent en vigueur lors des exercices financiers commençant le 1<sup>er</sup> octobre 2006 ou après.

La norme 3855 étoffe le chapitre 3860 « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation » en recommandant à quel moment un instrument financier doit être constaté au bilan ainsi qu'à quel montant. Cette norme précise également comment les gains et les pertes sur les instruments financiers doivent être présentés.

La norme 3865 fournit certains traitements comptables de rechange à la norme 3855 pour les entités qui choisissent de désigner comme couvertures, d'un point de vue comptable, des opérations répondant aux conditions d'application qui y sont mentionnées. Elle remplace la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 « Relations de couverture » et l'orientation quant aux couvertures du chapitre 1450 « Conversion des devises étrangères », et va plus loin en précisant comment la comptabilité de couverture est appliquée et quelles informations sont à fournir lors de son application.

La norme 1530 introduit une nouvelle exigence, soit la présentation de certains revenus, dépenses, gains et pertes qui autrement ne seraient pas immédiatement enregistrés aux résultats, dans un état financier de résultats étendus qui aura la même importance que tout autre état financier.

La norme 3251 définit des normes pour la présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres au cours de la période considérée.

**Opérations non monétaires**

En juin 2005, l'ICCA a émis une nouvelle norme pour évaluer un échange d'actifs ou passifs dans une opération non monétaire à la juste valeur. Cette norme complète la Norme 3830 existante. La nouvelle norme vient s'appliquer aux opérations initiées au cours des périodes débutant le ou après le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

La mise en application des nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers et aux opérations non monétaires pourrait représenter un impact important sur la situation financière ou sur les résultats d'opérations de la Société. Cependant, la présentation d'un nouvel état intitulé « Résultats étendus » sera requise.

**4. ACQUISITION D'ENTREPRISE**

- a) Le 31 août 2005, la filiale américaine à part entière de la Société, Stella-Jones Corporation, a fait l'acquisition des éléments d'actif de Webster Wood Preserving Company, une société en commandite du Minnesota (« Webster »). Webster était une société fermée de production et de commercialisation de traverses de chemin de fer en bois traité sous pression, établie à Bangor, Wisconsin, aux États-Unis. Les éléments d'actif acquis comprennent l'usine de production de Webster à Bangor, Wisconsin ainsi que tous les stocks et débiteurs connexes. L'acquisition a été constatée en ayant recours à la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le prix d'achat a été réparti aux éléments d'actif acquis et aux éléments de passif pris en charge en fonction de l'estimation par la direction de leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats de l'exploitation de l'usine de Bangor ont été inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition.

Voici le sommaire des actifs nets acquis à leur juste valeur (tous les chiffres sont présentés en dollars canadiens à moins d'indication contraire) :

**Éléments d'actif acquis**

|                             |               |
|-----------------------------|---------------|
| Actifs à court terme        | 16 331 198 \$ |
| Immobilisations corporelles | 3 997 577     |
|                             | 20 328 775    |

**Éléments de passif pris en charge**

|                       |               |
|-----------------------|---------------|
| Passifs à court terme | 744 428       |
| Dette à long terme    | 1 475 590     |
|                       | 2 220 018     |
|                       | 18 108 757 \$ |

**Considération**

|  |               |
|--|---------------|
| Espèces, incluant les frais liés à la transaction de 787 642 \$          | 17 953 798 \$ |
| Montant en réserve inclus dans les comptes créditeurs et charges à payer | 154 959       |
|  | 18 108 757 \$ |

Le financement de l'opération a été réalisé au moyen d'un placement privé au montant de 5,0 millions de dollars effectué par l'actionnaire majoritaire de la Société, Stella-Jones International S.A., moyennant un prix de 9,00 \$ l'action ordinaire, au moyen de nouveaux emprunts à terme de 4,0 millions de dollars consentis par les banques canadiennes de la Société et au moyen d'un emprunt à terme de 1,3 million de dollars (1,1 million de dollars U.S.) consenti par la banque américaine de Stella-Jones Corporation. Le solde du prix d'achat a été financé au moyen du crédit d'exploitation existant remboursable à vue au Canada de la Société, le financement permanent du fonds de roulement pour les activités américaines étant assuré par une nouvelle marge de crédit à l'exploitation de 11,6 millions de dollars (10 millions de dollars US) octroyée par la banque américaine de Stella-Jones Corporation.

- b) Le 26 avril 2004, la Société a acquis certains actifs liés à la production de bois traité de Les Industries Légaré (1998) Ltée, une société fermée de production et de commercialisation de produits de bois traité sous pression, desservant principalement le marché industriel. Les actifs acquis comprenaient des stocks et du matériel de production liés aux opérations de bois traité sous pression. La contrepartie totale était de 2 033 704 \$. La contrepartie était en comptant, à l'exception d'un solde de 150 000 \$ payable un an après la date d'acquisition, et a été financée à même le crédit d'exploitation sur demande de la Société. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et, en conséquence, le coût d'achat a été réparti entre les actifs acquis d'après leur juste valeur estimative à la date d'acquisition, soit :

**Actifs acquis**

|          |              |
|----------|--------------|
| Stocks   | 1 456 652 \$ |
| Matériel | 577 052      |
|          | 2 033 704 \$ |

**Contrepartie**

|  |              |
|--|--------------|
| Espèces, incluant les frais liés à la transaction de 40 000 \$ | 1 883 704 \$ |
| Dette prise en charge incluse au passif                        | 150 000      |
|  | 2 033 704 \$ |

## 5. COMPTES DÉBITEURS

|         | 2005          | 2004          |
|---------|---------------|---------------|
| Clients | 20 671 727 \$ | 12 548 708 \$ |
| Autres  | 387 994       | 656 941       |
|         | 21 059 721 \$ | 13 205 649 \$ |

## 6. STOCKS

|                    | 2005          | 2004          |
|--------------------|---------------|---------------|
| Matières premières | 57 743 165 \$ | 38 763 858 \$ |
| Produits finis     | 19 573 255    | 14 006 040    |
|                    | 77 316 420 \$ | 52 769 898 \$ |

## 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

|                           | 2005          |                      |               |
|---------------------------|---------------|----------------------|---------------|
|                           | Coût          | Amortissement cumulé | Valeur nette  |
| Terrain                   | 1 429 233 \$  | — \$                 | 1 429 233 \$  |
| Bâtiments                 | 7 866 930     | 2 149 053            | 5 717 877     |
| Équipements de production | 33 302 338    | 14 183 159           | 19 119 179    |
| Matériel roulant          | 1 726 458     | 1 591 067            | 135 391       |
| Matériel antipollution    | 14 124 827    | 3 698 292            | 10 426 535    |
| Matériel de bureau        | 897 655       | 722 764              | 174 891       |
|                           | 59 347 441 \$ | 22 344 335 \$        | 37 003 106 \$ |

|                           | 2004          |                      |               |
|---------------------------|---------------|----------------------|---------------|
|                           | Coût          | Amortissement cumulé | Valeur nette  |
| Terrain                   | 959 472 \$    | — \$                 | 959 472 \$    |
| Bâtiments                 | 6 534 795     | 1 814 111            | 4 720 684     |
| Équipements de production | 29 989 708    | 12 452 318           | 17 537 390    |
| Matériel roulant          | 1 517 482     | 1 416 787            | 100 695       |
| Matériel antipollution    | 10 297 520    | 3 102 264            | 7 195 256     |
| Matériel de bureau        | 668 718       | 638 720              | 29 998        |
|                           | 49 967 695 \$ | 19 424 200 \$        | 30 543 495 \$ |

**8. DETTE À LONG TERME**

|  | 2005          | 2004          |
|--|---------------|---------------|
| Emprunts à terme (Note 8(a))   | 14 960 013 \$ | 8 555 556 \$  |
| Débeture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 7 %, remboursable après le 31 décembre 2006 en six versements annuels consécutifs de 333 333 \$ et un paiement final de 3 000 000 \$ le 21 décembre 2012. | 5 000 000     | —             |
| Débeture non garantie et non convertible, portant intérêt au taux de 8 %, remboursable le 31 juillet 2008  | —             | 2 500 000     |
| Emprunts des actionnaires ultimes, non garantis et subordonnés, portant intérêt au taux de 8,5 %, remboursables sur demande après le remboursement de la débeture, du prêt en capital et des emprunts à terme                  | —             | 900 000       |
| Billet à payer (Note 8(b))   | 872 250       | —             |
| Billet à payer (Note 8(c))   | 1 443 590     | —             |
| Billet à payer (Note 8(e))   | —             | 136 250       |
| Emprunts hypothécaires (Note 8(d))   | 2 589 260     | 3 570 836     |
| Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (Note 8(h))   | 103 779       | 197 825       |
| Emprunt à terme, non garanti, portant intérêt au taux de 4,75 %, remboursable en versements mensuels de 8 333 \$ et venant à échéance en mars 2008   | 232 352       | 324 017       |
|  | 25 201 244    | 16 184 484    |
| Moins la partie à court terme  | 4 061 370     | 3 699 048     |
|  | 21 139 874 \$ | 12 485 436 \$ |

- a) La Société possède trois facilités de crédit : deux sont avec des banques canadiennes pour financer les opérations canadiennes et la troisième est avec une banque américaine pour financer les opérations de la filiale américaine à propriété exclusive, Stella-Jones Corporation ("SJ Corp").

La principale facilité de crédit canadienne est composée d'un crédit d'exploitation sur demande de 30 000 000 \$ incluant une facilité pour les soumissions et cautions et de bonne fin jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$, une facilité d'emprunt à terme de 5 000 000 \$ servant à aider au refinancement de dettes à court et à long terme, un emprunt à terme de 2 000 000 \$ servant à aider au financement de l'acquisition d'entreprise conclue le 31 août 2005 (Voir Note 4(a)), une facilité de contrats de location-acquisition de 3 512 289 \$, une marge de crédit rotative sur demande au montant de 6 562 000 \$ pour l'achat de contrats de change d'une valeur nominale totale de 25 000 000 \$, et une facilité de swap de taux d'intérêt pour le montant total maximal du solde des emprunts à terme de 7 000 000 \$.

La deuxième facilité de crédit canadienne est composée d'un emprunt à terme de 1 900 000 \$ servant à aider au financement de l'acquisition d'entreprise conclue le 31 août 2005 (Voir Note 4 (a)), d'un emprunt à terme de 5 000 000 \$ pour refinancer des facilités de crédit existantes et pour des besoins généraux corporatifs ainsi que d'un montant ne pouvant dépasser 5 000 000 \$ US pour l'acquisition de contrats de change étranger.

La facilité de crédit avec la banque américaine est composée d'un crédit d'exploitation de 10 000 000 \$ US et d'un emprunt à terme de 1 100 000 \$ US pour financer des immobilisations corporelles.

Le crédit d'exploitation sur demande canadien de 30 000 000 \$ porte intérêt au taux préférentiel de la banque. L'emprunt à terme de 2 000 000 \$ a été déboursé le 30 septembre 2005 et porte intérêt au taux fixe de 5,9 % jusqu'à son échéance. Cet emprunt est remboursable en 20 versements trimestriels égaux consécutifs de 100 000 \$ commençant le 30 décembre 2005 et venant à échéance le 30 septembre 2010. Un montant de 2 300 000 \$ a été utilisé à même la facilité d'emprunt à terme de 5 000 000 \$ le 28 décembre 2005. Subséquemment à la fin d'exercice, le solde a été utilisé le 1<sup>er</sup> février 2006 pour rembourser le solde d'un emprunt à terme de 2 666 000 \$, d'une facilité d'emprunt à terme antérieure de 4 000 000 \$. Tous les montants dus sur l'emprunt à terme de 5 000 000 \$ sont remboursables en 19 versements égaux consécutifs de capital de 178 571 \$ à chaque anniversaire de trois mois de la date de réception de l'avance initiale (28 décembre 2005), et en deux paiements finaux de 739 286 \$ et 867 865 \$ représentant le vingtième et dernier paiement du solde résiduel le 28 décembre 2010 et le 1<sup>er</sup> février 2011 respectivement. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,8 % pendant toute la durée de l'emprunt.

L'emprunt à terme de 1 900 000 \$ de la deuxième facilité de crédit canadienne est remboursable en 19 versements trimestriels de capital de 100 000 \$ et vient à échéance le 2 octobre 2010. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,9 % pendant toute la durée de l'emprunt. L'emprunt à terme de 5 000 000 \$ de la deuxième facilité de crédit canadienne a été déboursé le 28 décembre 2005. Cet emprunt est remboursable en 20 versements trimestriels de capital de 179 000 \$ commençant 90 jours après le déboursé, avec le paiement du solde à l'échéance le 21 décembre 2010. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 5,9 % pendant toute la durée de l'emprunt.

L'entente de crédit de 10 000 000 \$ US porte intérêt au taux préférentiel américain majoré de 0,25 %. L'emprunt à terme de 1 100 000 \$ US a été déboursé le 1<sup>er</sup> septembre 2005 et est remboursable en 59 versements mensuels consécutifs de 18 333 \$ US et en un paiement final du solde le 1<sup>er</sup> septembre 2010. L'emprunt porte intérêt au taux fixe de 6,79 % pendant toute la durée de l'emprunt.

À titre de garantie du crédit d'exploitation sur demande de la facilité de crédit canadienne, la banque détient des hypothèques mobilières et des conventions de garantie générales sur l'universalité des actifs canadiens de la Société, créant une charge de premier rang sur tous les actifs à court terme canadiens de la Société et une charge partagée de premier

## 8. DETTE À LONG TERME (SUITE)

rang avec la seconde banque canadienne sur tous les actifs canadiens restants de la Société, sujet à l'approbation des emprunts antérieurs par les banquiers canadiens. La banque détient également une garantie de premier rang en vertu de l'article 427 de la Loi sur les banques sur les stocks canadiens de la Société. La garantie pour les emprunts à terme canadiens est une hypothèque mobilière sur l'universalité des actifs canadiens de la Société, créant une charge de premier rang sur toutes les immobilisations corporelles canadiennes de la Société et une charge de deuxième rang sur les actifs à court terme canadiens de la Société. Cette garantie est détenue *pari passu* par les banquiers canadiens de la Société.

À titre de garantie du crédit d'exploitation américain et de l'emprunt à terme américain, la banque américaine détient une sécurité de premier rang sur tous les actifs autres que les biens immobiliers de SJ Corp conformément au code commercial uniforme couvrant tous les comptes débiteurs, stocks, équipement, mobilier, documents, actes mobiliers et actifs intangibles généraux présentement détenus et acquis par la suite, peu importe leur lieu. Il n'y a aucun recours possible auprès de la société mère canadienne dans l'éventualité d'un défaut de la filiale américaine. La société mère canadienne a signé une entente de rachat de stocks avec le banquier américain suivant laquelle la société mère a convenu de racheter une partie ou la totalité des stocks de la filiale américaine, à la valeur comptable, si la filiale américaine se trouvait en situation de défaut, si demandé par la banque américaine.

La Société doit respecter certains engagements et ratios en conformité aux trois facilités de crédit.

- b) Le 29 juillet 2005, SJ Corp a emprunté 872 250 \$ (750 000 \$ US) de l'actionnaire majoritaire de la Société, Stella Jones International S.A., par voie d'un billet subordonné. Ce billet d'une durée de six ans, porte intérêt au taux LIBOR majoré de 4,5 % et est remboursable en entier à la date du sixième anniversaire annuel du déboursé ou le 3 août 2011. L'emprunt est non garanti et est subordonné en droit de paiement au paiement préalable entier des emprunts des filiales américaines à ses créanciers garantis.
- c) Suite à l'acquisition d'entreprise le 31 août 2005 (Voir Note 4(a)), SJ Corp a pris à sa charge le billet à payer non garanti auprès d'un commanditaire antérieur de Webster Wood Preserving Company Ltd. Le taux d'intérêt implicite de ce billet est de 8 % et est remboursable en versements trimestriels, incluant intérêt, de 52 891 \$ US jusqu'en octobre 2013.
- d) Les emprunts hypothécaires portent intérêt au taux moyen pondéré de 5,6 % au 31 décembre 2005 (5,6 % au 31 décembre 2004) et certaines immobilisations corporelles d'une valeur nette comptable de 5 062 874 \$ (6 769 023 \$ au 31 décembre 2004) ont été hypothéquées en garantie. Les emprunts sont remboursables en versements mensuels de 97 501 \$, incluent intérêt, et viennent à échéance à différentes dates jusqu'en novembre 2008.
- e) Dans le cadre de l'acquisition de Guelph Utility Pole Company Ltd. en 2000, la Société a émis au vendeur un billet portant intérêt au taux préférentiel, avec un taux plancher de 5 % et un taux plafond de 7 %, remboursable en versements trimestriels de 136 250 \$ et échéant en mars 2005.
- f) La juste valeur totale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 28 427 904 \$ au 31 décembre 2005 (16 363 838 \$ au 31 décembre 2004) selon l'actualisation des flux monétaires futurs aux taux d'intérêt disponibles à la Société pour des émissions comportant des conditions et échéances moyennes similaires.
- g) Les versements totaux pour les paiements de la dette à long terme, excluant l'obligation en vertu de contrats de location-acquisition, requis durant chacun des cinq prochains exercices afin de satisfaire aux exigences de remboursement s'établissent comme suit :

|      |              |
|------|--------------|
| 2006 | 4 002 576 \$ |
| 2007 | 3 656 541    |
| 2008 | 3 796 365    |
| 2009 | 3 156 019    |
| 2010 | 4 796 017    |

- h) Les paiements minimaux futurs découlant de contrats de location-acquisition sont les suivants:

|  |           |
|--|-----------|
| 2006   | 63 987 \$ |
| 2007   | 20 448    |
| 2008   | 27 737    |
| Total des loyers minimaux futurs                   | 112 172   |
| Moins les intérêts [au taux moyen pondéré de 6,9%] | 8 393     |
| Solde de l'obligation                              | 103 779   |
| Moins la partie à court terme                      | 58 794    |
|  | 44 985 \$ |

**8. DETTE À LONG TERME (SUITE)**

i) Les frais de financement se détaillent comme suit:

|                                    | 2005         | 2004         |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Intérêts sur la dette à long terme | 1 005 647 \$ | 943 631 \$   |
| Autres intérêts                    | 940 379      | 725 201      |
|                                    | 1 946 026 \$ | 1 668 832 \$ |

**9. CAPITAL-ACTIONS**

a) Le capital-actions comprend ce qui suit:

Autorisé en nombre illimité

Actions privilégiées pouvant être émises en séries;

Actions ordinaires.

Émis

|  | 2005       |               | 2004       |               |
|--|------------|---------------|------------|---------------|
|  | Actions    |               | Actions    |               |
| Solde au début de l'exercice                                 | 10 234 639 | 20 920 348 \$ | 10 012 961 | 20 421 888 \$ |
| Placement privé (Note 4(a))                                  | 555 556    | 5 000 000     | —          | —             |
| Régime d'options d'achat d'actions                           | 83 450     | 195 620       | 211 278    | 457 388       |
| Régime d'achat d'actions                                     | 7 195      | 58 833        | 10 400     | 41 072        |
|  | 10 880 840 | 26 174 801    | 10 234 639 | 20 920 348    |
| Rémunération à base d'actions – surplus d'apport (Note 9(f)) | —          | 53 499        | —          | 34 544        |
| Solde à la fin de l'exercice                                 | 10 880 840 | 26 228 300 \$ | 10 234 639 | 20 954 892 \$ |

b) Le bénéfice net par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net dilué par action ordinaire est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en considérant l'effet de dilution des options d'achat d'actions, des bons de souscription et autres titres dilutifs calculé selon la méthode du rachat d'actions.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net par action ordinaire et du bénéfice net dilué par action ordinaire :

|   | 2005          | 2004         |
|---|---------------|--------------|
| <b>Bénéfice net se rapportant aux actions ordinaires</b>                  | 12 326 861 \$ | 7 291 109 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation                  | 10 451 098    | 10 082 082   |
| Effet de dilution des options d'achats d'actions et bons de souscriptions | 431 723       | 273 367      |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation          | 10 882 821    | 10 355 449   |
| Bénéfice net par action ordinaire   | 1,18 \$       | 0,72 \$      |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire                                   | 1,13 \$       | 0,70 \$      |

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions à l'intention des membres du conseil d'administration, de la direction et du personnel, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin pourra, de temps à autre, octroyer aux membres du conseil, de la direction ou du personnel de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix de levée que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les membres du conseil, de la direction et du personnel de la Société.

En vertu du régime d'options d'achat d'actions instauré le 13 juin 1994 et amendé le 3 mai 1995 et le 15 mars 2001, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être octroyées est de 800 000, et aucun porteur d'une option ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5 % du nombre d'actions ordinaires en circulation. Le cinquième des options octroyées peut-être levé pendant chaque exercice suivant la date de l'octroi. Le prix

## 9. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

de levée d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de bourse précédant le moment où l'option est octroyée et la durée de l'option ne pourra dépasser dix ans. Les options seront incessibles et caduques, dans le cas d'un employé, soit 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur de l'option cesse d'être administrateur de la Société.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'options en vertu du régime d'options d'achat d'actions en circulation :

|  | 2005             |                             | 2004             |                             |
|--|------------------|-----------------------------|------------------|-----------------------------|
|  | Nombre d'options | Prix moyen pondéré de levée | Nombre d'options | Prix Moyen pondéré de levée |
| En circulation au début de l'exercice              | 285 675          | 2,21 \$                     | 499 810          | 2,19 \$                     |
| Exercées   | 83 450           | 2,34                        | 211 278          | 2,16                        |
| Octroyées  | 70 000           | 13,00                       | —                | —                           |
| Annulées   | —                | 2,15                        | 2 857            | 2,15                        |
| En circulation à la fin de l'exercice              | 272 225          | 4,94 \$                     | 285 675          | 2,21 \$                     |
| Options pouvant être levées à la fin de l'exercice | 210 225          | 2,88 \$                     | 214 890          | 2,23 \$                     |

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime d'options d'achat d'actions au 31 décembre 2005 :

|      | Options en circulation |                  |                             | Options pouvant être levées |                             |                    |
|------|------------------------|------------------|-----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------|
|      | Accordées en           | Nombre d'options | Prix moyen pondéré de levée | Nombre d'options            | Prix moyen pondéré de levée | Année d'expiration |
| 1996 |                        | 9 300            | 2,10 \$                     | 9 300                       | 2,10 \$                     | 2006               |
| 2001 |                        | 186 925          | 2,16 \$                     | 186 925                     | 2,16 \$                     | 2011               |
| 2002 |                        | 6 000            | 2,00 \$                     | —                           | 2,00 \$                     | 2012               |
| 2005 |                        | 70 000           | 13,00 \$                    | 14 000                      | 13,00 \$                    | 2015               |
|      |                        | 272 225          |                             | 210 225                     |                             |                    |

### d) Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent la souscription à 190 000 actions ordinaires à un prix d'exercice de 4,10 \$ par action avant le 31 juillet 2008.

### e) Convention d'options d'achats d'actions

Le 6 mai 2003, avec l'objectif d'aider la Société à reconnaître la contribution significative que le président et chef de la direction (le « Président ») a fait à la Société et pour lui fournir un incitatif à continuer à faire des contributions significatives à la Société, 300 000 options ont été octroyées au Président en vertu d'une convention d'options d'achat d'actions.

La convention d'options d'achat d'actions stipule que les options peuvent être levées à un prix de 2,99 \$, en totalité ou en partie, à partir du 6 mai 2008, ou plus tôt, dans l'éventualité de la perte ou du changement de contrôle de la Société, de la privatisation de la Société ou d'un licenciement sans cause justificative (chacun de ces événements étant considéré comme un « élément déclencheur »). La convention d'options d'achat d'actions stipule également que le Président pourra recevoir de l'argent en remplacement des actions. Le droit de levée de ces options se termine le 6 mai 2013 ou, dans l'éventualité d'un élément déclencheur, 30 jours après cet événement.

### f) Rémunération à base d'actions

La Société enregistre sa dépense pour la juste valeur des options octroyées en vertu du régime d'options d'achat d'actions et de la convention d'options d'achat d'actions en utilisant le modèle Black-Scholes. Ce modèle détermine la juste valeur des options octroyées et l'amortit aux résultats sur la période d'acquisition.

**9. CAPITAL-ACTIONS (SUITE)**

En 2005, 70 000 options (aucune en 2004) ont été octroyées, la juste valeur des options octroyées étant de 187 040 \$ (aucune en 2004) et la dépense amortie aux résultats est de 18 955 \$ (17 244 en 2004). La juste valeur a été estimée en se basant sur les hypothèses suivantes:

|  | 2005    |
|--|---------|
| Taux d'intérêts sans risque  | 4,0 %   |
| Dividende annuel par action  | 1,0 %   |
| Durée de vie prévue (années)   | 8,6     |
| Volatilité   | 4,05 %  |
| Moyenne pondérée de la juste valeur des options octroyées au cours de l'exercice | 2,67 \$ |

## g) Régime d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour le régime d'achat d'actions des employés est de 180 000. En vertu du régime, les employés peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalant à 90 % de la valeur du marché. En 2005, 7 195 actions (10 400 en 2004) ont été émises pour ce régime à un prix moyen de 8,18 \$ l'action (3,95 \$ en 2004). Au 31 décembre 2005, le nombre total d'actions émises en vertu de ce régime est de 121 785 (114 590 au 31 décembre 2004).

**10. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

- a) Les actifs d'impôts futurs à court terme résultent principalement de charges courues, alors que les actifs d'impôts futurs à long terme résultent principalement des avantages sociaux futurs. Les passifs d'impôts futurs à long terme résultent principalement des immobilisations corporelles.
- b) Le taux réel d'imposition sur les bénéfices diffère des taux de base fédéral et provinciaux pour les raisons suivantes :

|   | 2005<br>% | 2004<br>% |
|---|-----------|-----------|
| Taux fédéral de base moins la déduction provinciale             | 22,59     | 22,12     |
| Taux combiné d'imposition provincial                            | 12,15     | 12,55     |
|   | 34,74     | 34,67     |
| Déduction sur les bénéfices de fabrication et de transformation | (0,67)    | (0,40)    |
| Autres  | (0,71)    | (0,26)    |
| Taux réel d'imposition sur les bénéfices                        | 33,36     | 34,01     |

## 11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre à ses employés des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurances de soins médicaux et dentaires et complémentaire de retraite. Ces régimes sont sans capitalisation.

- a) Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives aux avantages sociaux futurs de la Société, établies par des actuaires:

|  | 2005         | 2004       |
|--|--------------|------------|
| <b>Évolution de l'obligation au titre des prestations constituées</b>  |              |            |
| Solde au début de l'exercice   | 913 978 \$   | 846 363 \$ |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice  | 62 688       | 59 139     |
| Intérêts débiteurs   | 58 126       | 52 154     |
| Prestations versées  | (15 772)     | (14 806)   |
| Gain sur compression   | —            | (28 872)   |
| Perte actuarielle  | 242 670      | —          |
| Solde à la fin de l'exercice   | 1 261 690 \$ | 913 978 \$ |
| <b>Obligation nette à la fin de l'exercice</b>   | 1 261 690 \$ | 913 978 \$ |
| Moins : la perte actuarielle non amortie   | 266 103      | 23 433     |
| le coût des services passés non amorti   | 16 938       | 18 165     |
| <b>Passif au titre des prestations constituées</b>   | 978 649 \$   | 872 380 \$ |
| <b>Composante de la charge de l'exercice</b>   |              |            |
| Coût des services rendus au cours de l'exercice  | 62 688 \$    | 59 139 \$  |
| Intérêts débiteurs   | 58 126       | 52 154     |
| Perte actuarielle (gain)   | 242 670      | (10 860)   |
| Éléments du coût des avantages sociaux futurs avant les ajustements pour reconnaître la nature à long terme du coût futur lié aux employés | 363 484      | 100 433    |
| Ajustements pour reconnaître la nature à long terme du coût futur lié aux employés :   |              |            |
| Différence entre la perte actuarielle nette (gain) et la perte actuarielle (gain)  | (242 670)    | 9          |
| Amortissement des coûts des services passés  | 1 227        | 1 227      |
| Charge nette de l'exercice   | 122 041 \$   | 101 669 \$ |

Le montant payé pour les avantages sociaux futurs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 est de 15 772 \$ (14 806 \$ en 2004).

- b) Les principales hypothèses actuarielles pour l'obligation au titre des prestations constituées et la charge de l'exercice sont les suivantes :

|                                       | 2005<br>% | 2004<br>% |
|---------------------------------------|-----------|-----------|
| Taux d'actualisation                  | 6,00      | 6,00      |
| Taux de croissance de la rémunération | 4,00      | 4,00      |

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle hypothétique du coût par employé des soins médicaux couverts par les régimes de 9 % a été présumé pour 2005. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,5 % par année pour atteindre 5 %.

Une augmentation ou une diminution de 1 % de ce taux aurait l'effet suivant :

|   | Augmentation<br>de 1 % | Diminution<br>de 1 % |
|---|------------------------|----------------------|
| Effet sur l'obligation au titre des prestations constituées | 264 450 \$             | 218 651 \$           |
| Effet sur la charge nette de l'exercice                     | 28 754                 | 23 220               |

## 12. ÉCART DE CONVERSION CUMULÉ

L'écart de conversion cumulé représente le gain ou la perte non réalisé sur l'investissement net de la Société dans Stella-Jones Corporation, un établissement étranger autonome.

**13. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS**

- a) La Société a émis des garanties de 638 740 \$ (956 771 \$ au 31 décembre 2004) en vertu de diverses cautions de soumission et de bonne fin. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront demandées et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers.
- b) Les loyers minimaux futurs à verser en vertu de contrats de location-exploitation relatifs à des terrains, à de l'équipement de production et à du matériel roulant sont les suivants :

|              |            |
|--------------|------------|
| 2006         | 920 131 \$ |
| 2007         | 718 464    |
| 2008         | 517 489    |
| 2009         | 363 206    |
| 2010         | 233 472    |
| Par la suite | 1 704 752  |

- c) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et l'évacuation des effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et à la mise au point des procédés technologiques.

**14. INSTRUMENTS FINANCIERS****Risque de change**

La Société est exposée aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada. Ces risques sont partiellement compensés par ses achats. La Société utilise aussi des contrats de change à terme comme couverture des entrées et sorties nettes prévues en dollars US. Les prix sur les contrats à l'exportation sont généralement établis bien à l'avance des dates d'expédition et, pour gérer son risque de fluctuation lié aux variations de taux de change, la Société vend à terme les dollars US à recevoir. Le prix sur les contrats d'achat de fournisseurs américains est généralement établi en date de commande et sont sujets à des fluctuations de change entre la date de commande et la date de réception. Pour gérer ce risque, la Société achète à terme les dollars US pour payer ces fournisseurs. En date du 31 décembre 2005, les contrats de ventes à terme ont une valeur nominale totale de 4 000 000 \$ US (6 000 000 \$ US au 31 décembre 2004), des dates d'échéance allant de juillet 2006 à décembre 2007, et des taux prédéterminés variant de 1,6040 à 1,6125. Au 31 décembre 2005, il n'y avait pas de contrats d'achat à terme (aucun au 31 décembre 2004). Au 31 décembre 2005, le gain de change non réalisé sur ces contrats était de 1 493 268 (1 916 023 \$ au 31 décembre 2004). Celui-ci n'a pas été reconnu dans les états financiers.

**Risque de taux d'intérêt**

Au 31 décembre 2005, la Société est exposée de façon limitée à un risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme car seulement 3 % (54 % au 31 décembre 2004) de la dette à long terme de la Société est à taux variable.

La Société conclut des swaps de taux d'intérêts afin de réduire les impacts de fluctuation de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant du capital notionnel sur lequel les paiements sont fondés. La Société a rattaché ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couverture de ses dettes. La dépense relative à la dette est ajustée pour y inclure les paiements effectués ou reçus sur les contrats de swap de taux d'intérêts. La Société avait des contrats de swap de taux d'intérêt qui échangeaient un montant notionnel de 2 300 000 \$ et 1 100 000 \$ US de dette d'un taux variable à un taux fixe de 5,8 % à 7,2 % venant à échéance le 28 décembre 2010 et le 1<sup>er</sup> septembre 2010 respectivement.

**Risques de crédit**

La répartition géographique de la clientèle de la Société et les procédures de gestion des risques commerciaux ont pour conséquence de limiter toute concentration de risque de crédit.

Les comptes débiteurs de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. La Société réduit ce risque en traitant majoritairement avec des sociétés de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

**15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

La Société a conclu les opérations suivantes avec des apparentés:

|  | 2005       | 2004       |
|--|------------|------------|
| Société mère   |            |            |
| Honoraires payés pour des services marketing et techniques | 200 000 \$ | 200 000 \$ |
| Intérêts sur billets                                       | 30 786     | —          |
| Actionnaires ultimes                                       |            |            |
| Honoraires payés pour des services marketing et techniques | 100 000    | 100 000    |
| Intérêts sur emprunts                                      | 74 404     | 76 500     |

## 15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (SUITE)

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

Au 31 décembre, les bilans incluent les montants suivants avec des apparentés :

|   | 2005      | 2004      |
|---|-----------|-----------|
| Comptes créditeurs à la société mère        | 80 786 \$ | 50 000 \$ |
| Comptes créditeurs aux actionnaires ultimes | 25 000    | 63 774    |

## 16. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'opérations principal, soit la production et la vente de bois traité sous pression. Ses usines sont situées en Nouvelle-Écosse, au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique, et dans l'état du Wisconsin aux États-Unis. Également, la Société opère un centre de distribution à Terre-Neuve.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

|   | 2005           | 2004           |
|---|----------------|----------------|
| Information géographique relative aux ventes: |                |                |
| Canada  | 125 607 119 \$ | 107 056 120 \$ |
| États-Unis                                    | 31 112 891     | 19 081 141     |
| Autres, principalement Mexique                | 408 541        | 2 834 806      |
|   | 157 128 551 \$ | 128 972 067 \$ |

Les immobilisations corporelles sont attribuées aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

|            | 2005          | 2004          |
|------------|---------------|---------------|
| Canada     | 32 902 359 \$ | 30 543 495 \$ |
| États-Unis | 4 100 747     | —             |
| Total      | 37 003 106 \$ | 30 543 495 \$ |

En 2005, la Société avait un client qui représentait 19 % des ventes (13 % des ventes en 2004).

## 17. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Le 9 février 2006, la Société a annoncé qu'elle était en pourparlers avec les actionnaires de Bell Lumber & Pole Company ("Bell") relativement à une acquisition possible par la Société ou une société affiliée de toutes les actions de Bell. Détenu par des intérêts privés, Bell est une société manufacturière de poteaux de bois pour les entreprises de services publics au Canada et aux États-Unis en plus de poursuivre des activités de seconde transformation et de traitement du bois d'œuvre de dimensions courantes en Alberta. Bell génère des ventes annuelles d'environ 60 millions \$ US.

La Société et les actionnaires de Bell ont conclu une lettre d'intention sans obligations relative à l'acquisition proposée. La transaction est assujettie aux conditions habituelles, incluant la conclusion d'ententes fermes et la vérification diligente par Stella-Jones. La transaction proposée, si finalisée, est prévue se conclure d'ici le 30 juin 2006.

## 18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

# Administrateurs et dirigeants

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### Richard Bélanger, FCA <sup>(1)</sup>

Président,  
Groupe Toryvel inc  
(société de portefeuille)  
Président,  
Theseus Capital inc.  
(société de capital  
de démarrage)  
Québec (Québec)  
Administrateur  
depuis mars 1997

### Tom A. Bruce Jones, CBE

Président du conseil,  
Stella-Jones Inc.  
Président du conseil,  
James Jones & Sons Limited  
(société de produits forestiers)  
Larbert, Écosse  
Administrateur  
depuis juillet 1993

### George J. Bunze <sup>(1)(2)</sup>

Vice-président du conseil  
et administrateur,  
Kruger Inc.  
(producteur de bois  
d'œuvre et de papiers)  
Montréal (Québec)  
Administrateur depuis mai 2001

### Gianni Chiarva <sup>(2)</sup>

Vice-président du conseil,  
Stella-Jones Inc.  
Président,  
Stella S.p.A.  
(fabricant de poteaux pour  
sociétés de services publics)  
Président du conseil,  
Sirti S.p.A.  
(société de conception,  
d'entretien et d'installation  
de systèmes de télécommu-  
nications, de transmission  
et d'électricité)  
Milan, Italie  
Administrateur  
depuis juillet 1993

### Arthur P. Earle, C.M., F.E.I.C. <sup>(1)(3)</sup>

Administrateur de sociétés,  
Beaconsfield (Québec)  
Administrateur depuis  
octobre 1992

### Brian McManus

Président et chef  
de la direction,  
Stella-Jones Inc.  
Westmount (Québec)  
Administrateur  
depuis juin 2001

### Nycol Pageau-Goyette <sup>(2)(3)</sup>

Présidente,  
Pageau Goyette et associés limitée  
(société de services de gestion)  
Présidente du conseil,  
Sorinco inc.  
(traitement de produits  
pharmaceutiques  
et cosmétiques)  
Montréal (Québec)  
Administratrice  
depuis juillet 1993

### Daniel Picotte <sup>(3)</sup>

Associé,  
Fasken Martineau DuMoulin  
S.E.N.C.R.L., s.r.l.  
(cabinet d'avocats)  
Montréal (Québec)  
Administrateur  
depuis juillet 1993

(1) Membre du comité de vérification

(2) Membre du comité de la rémunération

(3) Membre du comité sur l'environnement

Un rapport complet présentant  
les principes de régie d'entreprise  
adoptés par Stella-Jones est intégré  
à la circulaire de procuration en vue  
de l'Assemblée annuelle des actionnaires  
du 4 mai 2006.

## DIRIGEANTS

### Tom A. Bruce Jones, CBE

Président du conseil

### Gianni Chiarva

Vice-président du conseil

### Brian McManus

Président et chef de la direction

### George T. Labelle, CA

Premier vice-président et  
chef des finances

### Marla Eichenbaum

Vice-présidente,  
conseillère juridique et  
secrétaire de la Société

### Gordon Murray

Vice-président,  
Environnement et technologie,  
et directeur général,  
Région atlantique

### Martin Poirier

Vice-président et directeur  
général, Région centrale

### Rémi Godin, CGA

Contrôleur

## FILIALES

### Rick Thompson

Vice-président,  
Guelph Utility Pole Company Ltd.

### Robert Tilley

Directeur général,  
I.P.B. – W.P.I. International Inc.  
Faisant affaires sous le nom  
de Newfoundland Hardwoods

### Douglas J. Fox

Directeur, Ingénierie  
et exploitation  
Stella-Jones Corporation

## AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs  
Computershare inc.

## VÉRIFICATEURS

BDO Dunwoody s.r.l.

## CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau DuMoulin  
S.E.N.C.R.L., s.r.l.

# Renseignements corporatifs

## ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Le 4 mai 2006

10 h 00

Hôtel InterContinental Montréal

Salon Saint-Jacques

360, rue Saint-Antoine Ouest

Montréal, Québec

## INFORMATION BOURSIÈRE

Inscription : Bourse de Toronto

Symbole boursier : SJ

Premier appel public à l'épargne : 1994

Actionnaire majoritaire : Stella Jones International S.A. (63,3 %)

Haut/Bas (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2005) : 14,25 \$/5,70 \$

Cours de l'action en date du 15 mars 2006 : 15,95 \$

Nombre d'actions ordinaires en circulation

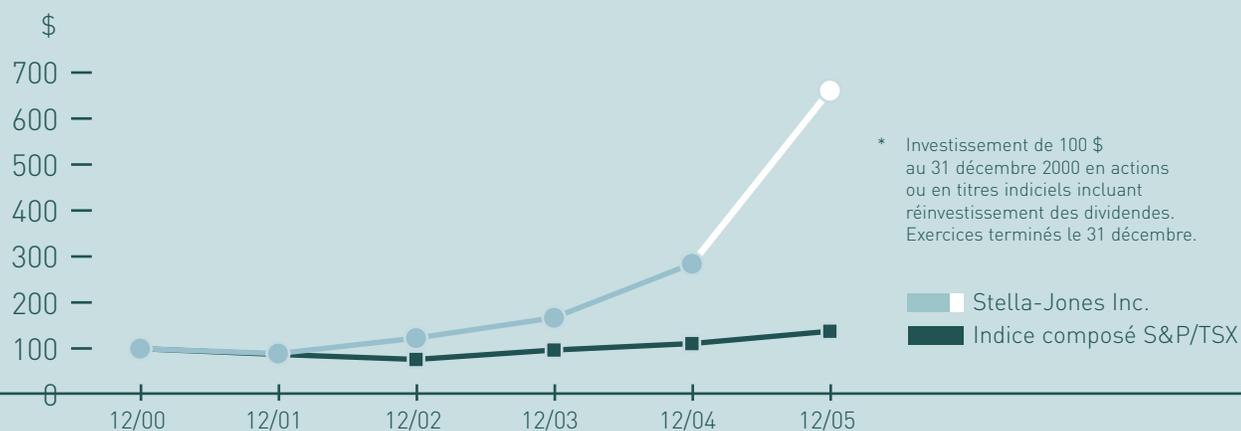
au 31 décembre 2005 : 10,88 millions

## POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base semestrielle, en fonction du rendement financier de l'entreprise et des besoins de trésorerie. Le 15 mars 2006, compte tenu du rendement financier marqué de l'entreprise au cours de l'exercice 2005 et des solides perspectives pour 2006, le conseil d'administration a décidé d'augmenter le prochain dividende semestriel à 0,06\$ par action ordinaire.

## COMPARAISON DU RENDEMENT GLOBAL CUMULATIF SUR 5 ANS\*

Entre Stella-Jones Inc. et l'indice composé S&P/TSX



## RENDEMENTS GLOBAUX CUMULATIFS

|                              | 2001    | 2002    | 2003    | 2004    | 2005     |
|------------------------------|---------|---------|---------|---------|----------|
| Cours de clôture             | 2,00 \$ | 2,75 \$ | 3,65 \$ | 6,10 \$ | 14,00 \$ |
| Ratio cours-bénéfice         | 40,0    | 6,7     | 9,1     | 8,5     | 11,9     |
| Ratio cours-valeur comptable | 0,57    | 0,70    | 0,86    | 1,27    | 2,32     |

# Adresses de la Société

## SIÈGE SOCIAL

7<sup>e</sup> étage  
4269, rue Sainte-Catherine Ouest  
Westmount (Québec)  
H3Z 1P7  
**Téléphone : (514) 934-8666**  
Télécopieur : (514) 934-5327  
Courriel : montreal@stella-jones.com

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

**Usine et bureau de ventes**  
25 Braid Street  
New Westminster  
(Colombie-Britannique)  
V3L 3P2  
Téléphone : (604) 521-4385  
Télécopieur : (604) 526-8597  
Courriel :  
n.west@stella-jones.com

## Usine et bureau de ventes

7177 Pacific Street  
Prince George  
(Colombie-Britannique)  
V2N 5S4  
Téléphone : (250) 561-1161  
Télécopieur : (250) 561-0903  
Courriel :  
p.george@stella-jones.com

## Nouvelle adresse

## ÉTATS-UNIS

**Usine et  
bureau de ventes**  
Stella-Jones  
Corporation  
W1038 County Road U.  
Suite 101  
Bangor, Wisconsin  
54614  
États-Unis  
Téléphone :  
(608) 486-2700  
Télécopieur :  
(608) 486-4538  
Courriel :  
sjcorp@stella-jones.com

## ONTARIO

**Usine et bureau de ventes**  
Guelph Utility Pole Company Ltd.  
7818 Wellington Road 22  
P.O. Box 154, R.R. #5  
Guelph (Ontario)  
N1H 6J2  
Téléphone : (519) 822-3901  
Télécopieur : (519) 822-5411  
Courriel :  
info@guelphpole.com  
Site web :  
www.guelphpole.com

## Centre de distribution

555 Station Street  
Belleville (Ontario)  
K8N 5A2  
Téléphone : (613) 966-2637  
Télécopieur : (613) 966-4521  
Courriel :  
info@guelphpole.com

## QUÉBEC

**Usine et bureau de ventes**  
41, rue Rodier  
Delson (Québec)  
J5B 2H8  
Téléphone : (450) 632-2011  
Téléphone : 1 (800) 387-5027  
Télécopieur : (450) 632-3211  
Courriel :  
delson@stella-jones.com

## Usine et bureau de ventes

426, chemin de Montréal Est  
Gatineau (Québec)  
J8M 1V6  
Téléphone : (819) 986-8998  
Télécopieur : (819) 986-9875  
Courriel :  
mlauzon@stella-jones.com

## Usine

2210, chemin St-Roch  
Sorel-Tracy (Québec)  
J3R 3L2  
Téléphone : (450) 742-5977  
Télécopieur : (450) 742-8832  
Courriel :  
jgandreau@stella-jones.com

## TERRE-NEUVE

**Centre de distribution  
et bureau de ventes**  
I.P.B. – W.P.I. International Inc.  
faisant affaires sous le nom de  
Newfoundland Hardwoods  
2 Hardwoods Road  
Clarendville (Terre-Neuve)  
A5A 1H2  
Téléphone : (709) 466-7941  
Télécopieur : (709) 466-2170  
Courriel :  
nfld@stella-jones.com

## NOUVELLE-ÉCOSSE

**Usine et bureau de ventes**  
278 Park Street  
Truro (Nouvelle-Écosse)  
B2N 5C1  
Téléphone : (902) 893-9456  
Télécopieur : (902) 893-3874  
Courriel :  
truro@stella-jones.com

Visitez notre site internet à [www.stella-jones.com](http://www.stella-jones.com)

Gain de part de marché... gain de profit